

**VOTRE JOURNAL
DE QUARTIER**

La Page, journal de quartier dans le 14^e, est publié par l'association de bénévoles L'Equip'Page. Elle est ouverte à tous et toutes : vous pouvez vous joindre à nous, en envoyant vos articles ou vos informations (BP53, 75014 Paris Cedex) ou en téléphonant au 45.41.75.80. (répondeur).

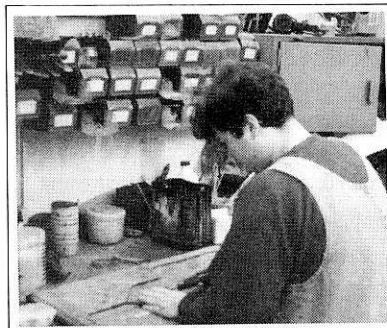
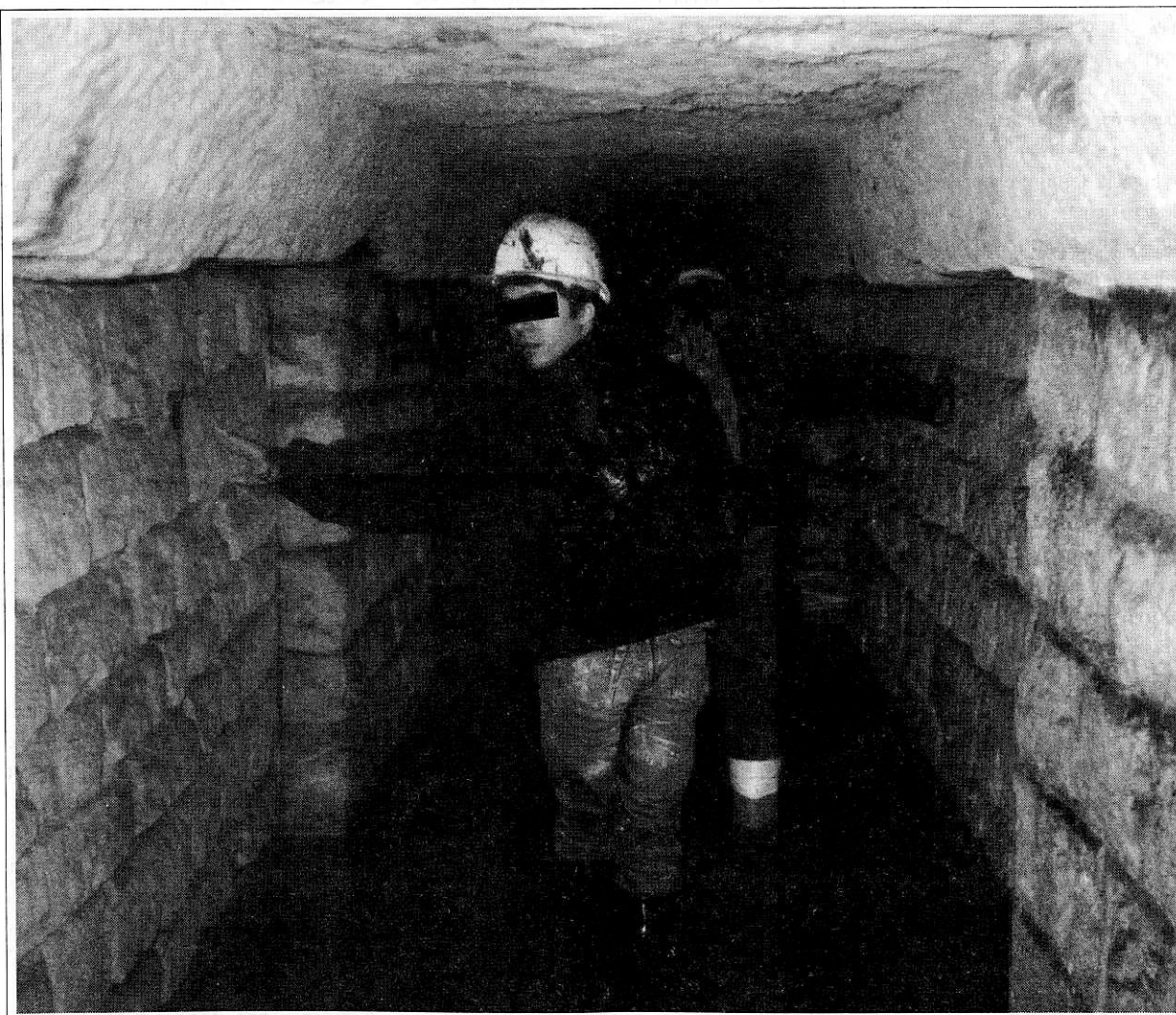
La Page

Du Mont Parnasse au Mont Rouge

N° 16 8F

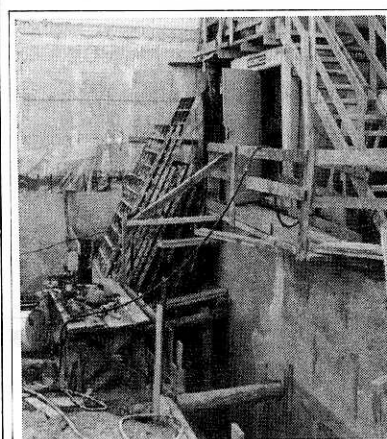
CATACOMBES: LA VISITE INTERDITE

Il y a les catacombes « officielles », celles auxquelles on accède à Denfert-Rochereau et que l'on visite en file indienne, gentils petits touristes suivant un parcours tout ce qu'il y a de fléché. Et puis il y a ces soixante-cinq kilomètres de galeries qui serpentent sous notre arrondissement, abritant le petit monde des « cataphiles », explorateurs, fêtards, tagueurs, amoureux des carrières, amateurs de jeux de rôles... La Page y est descendue. Franck, alias « Docteur Suggl », nous a servi de guide (page 2).



SABINE, EBENISTE AU FEMININ

Installée rue Gassendi depuis 1987, Sabine Le Fort a réussi à s'imposer dans un métier « d'hommes ». Parcours d'une combattante (page 4).



QUAND LE BATIMENT VA...

Suite de notre dossier du n°12, nous mettons à jour la liste des chantiers ouverts dans le quartier. Difficile de parler de récession ! Nous donnons par ailleurs la parole à l'association Urbanisme et démocratie, qui verra officiellement le jour le 6 avril (pages 6 et 7).

UN PONT AU-DESSUS DE L'ADRIATIQUE

L'association Sarajevo, domiciliée avenue du Maine, tente de contribuer au retour de la paix en Bosnie-Herzégovine. Elle a besoin de toutes les énergies pour informer, alerter, assister (page 8).

RENCONTRER LA PAGE

Jeudi 15 avril, à partir de 20 h 30, vous pouvez venir rencontrer des membres de l'équipe qui réalise le journal, pour bavarder et prendre un verre. C'est au restaurant Le Citoyen 22, rue Daguerre, au sous-sol.

POLLUTION A PARIS

A la fortune du pot

L'abondante circulation automobile enrichit garagistes et pompistes, mais également notre air, puisque 60 à 90 % de la pollution atmosphérique urbaine serait d'origine automobile. L'association pour la sauvegarde de Saint-Merri (quatrième arrondissement), a constitué un dossier d'information sur la pollution à Paris. Synthèse.

UN SERVEUR minitel existe - le 36.14. Airparif (1) - qui indique les valeurs atteintes par 7 polluants dans 8 des 82 stations analysant l'air en région parisienne. On peut connaître ainsi l'évolution de la pollution soit sur les seize

derniers jours, soit sur les neuf derniers mois. Mais, bien qu'il existe des stations de mesure dans le quatorzième, les données correspondantes ne sont pas accessibles par minitel.

QUI POLLUE ?

On ne mesure les polluants d'origine automobile que depuis peu de temps et d'une manière encore insatisfaisante. Avant 75, les données sont rares ; quant à certains polluants, ils ne sont analysés que depuis 83. Dans ces conditions, il est difficile d'affirmer « scientifiquement » que la pollution automobile augmente sur l'ensemble de la région parisienne. Par contre, il est possible d'effectuer des comparaisons sur les plus anciennes stations de mesures.

Dans les années 50, trois sources rivalisaient pour remporter la palme du plus gros pollueur ; aujourd'hui, les industries et les chauffages semblent avoir été définitivement distancés par la circulation automobile. Quoi d'étonnant, quand on sait que 600 000 emplois industriels ont disparu de l'Ile-de-France, que des mesures très strictes sont

prises en matière de chauffage domestique, tandis que la circulation automobile a doublé en vingt-cinq ans (2,5 millions de véhicules traversent quotidiennement Paris).

Les spécialistes l'ont vérifié : l'accroissement de la pollution atmosphérique à Paris est bien d'origine automobile. Comment procèdent-ils ? Les dieux de la chimie ont veillé à ce que chauffages et véhicules ne dégagent pas les mêmes joyaux : poussières et soufre pour les chauffages monoxyde d'azote pour les véhicules.

En dehors de quelques crises aiguës (du 27 novembre au 7 décembre 89 et en septembre 91), la pollution passe inaperçue (dans les médias). L'existence de ces crises provient de circonstances météorologiques ; les cieux nous boudent et posent un couvercle sur la capitale, l'air stagne, les gens toussent, la visibilité diminue... Après chacune de ces crises, le nombre des visites médicales a augmenté de 28 % (d'après la Sécurité sociale) ; certains en profitent pour y voir la preuve que les polluants atmosphériques sont nocifs. Et de citer, en vrac, toutes sortes de maladies ! (suite page 5).

COUSINAGE

Le 28 janvier s'est tenu dans notre beau quartier la première rencontre (en tout cas, la première depuis longtemps...) des journaux de quartier parisiens.

Les animateurs de La Gazette du canal (10e), de Quartiers libres (19/20e), de La Gazette du 13e, de Mange ta langue (projet de journal autour de la porte des Lilas) et de La Page (Le Pari du 11e était avec nous de tout coeur, mais pas dans la salle) ont donc présenté leur journal et leurs activités. Ils se sont ainsi rendu compte que la démarche des uns et des autres, au-delà des différences, allait dans le même sens: participer à l'animation et à la sauvegarde de nos lieux de vie.

Beaucoup d'idées ont été lancées et il appartiendra aux différentes équipes de décider des suites que nous donnerons à ce premier contact. La bonne ambiance de cette réunion permet de penser qu'elle sera effectivement suivie d'effets.

APRES LES TRAVAUX, LA CIRCULATION CONTINUE

Il y a deux ans, les habitants de ce quartier s'organisaient au sein de l'Association des riverains Jean-Moulin - Friant (voir La Page n°10). Aujourd'hui, en dépit de nombreuses démarches auprès de diverses autorités administratives (préfecture de Paris, mairie du quatorzième, etc.), il est question de rétablir la circulation à double sens dans la rue Friant. Les riverains, soucieux de préserver le «caractère local» de cette voie, refusent le retour à la situation de 1991, «avec tous ses dangers, le bruit, l'insécurité permanente». Ils font circuler une pétition, adressée à la préfecture.

Association des riverains Jean-Moulin - Friant: 14bis, rue Friant

UN CARREFOUR ENCOMBRÉ

Dans les n°13 et 14 de La Page, le carrefour Alésia - Tombe-Issoire avait déjà fait parler de lui. Nous signalions combien, malgré différents aménagements, il demeurerait dangereux, tant pour les enfants se rendant à l'école que pour les motards le traversant; qui plus est, sa configuration et sa situation en font un goulot d'étranglement routier qui, quatre fois par jour, donne lieu à de klaxonnantes empoignades. Nous annoncions également qu'un réaménagement devait être mis en oeuvre fin 92.

C'est chose faite depuis le 30 janvier: trois nouveaux feux d'arrêt ont été installés, portant leur total à neuf; un terre-plein central a été ajouté et six belles bornes à deux tons ont été plantées. Dorénavant, au spectacle des véhicules enchevêtrés s'ajoute celui d'un bric-à-brac industriel des plus laids qui, de toute manière, n'empêche pas certains automobilistes de passer quand bon leur semble... Certes, un effort a été fait pour prendre en compte les revendications des riverains et des associations de parents d'élèves, mais ne pouvait-on imaginer une solution plus ambitieuse? Envisager une ville différente, où l'automobile ne serait pas hégémonique, paraît inaccessible à l'entendement des pouvoirs publics.

CENTRE AMÉRICAIN: NÉPOTISME CULTUREL?

La revue «Connaissance des arts» nous apprend que madame Toubon va devenir directrice du musée de la Fondation Cartier, qui occupera une partie du bâtiment construit à la place du Centre américain. Aux dernières nouvelles, son mari, Jacques, reste député et adjoint au maire de Paris...

Sous-sols

VOYAGE AU PAYS DES CATA

Le sud de Paris est construit sur d'anciennes carrières. Trois cent kilomètres de galeries témoignent de ce passé. Une partie se visite, on y a entreposé les ossements de divers cimetières parisiens. Mais ce n'est là qu'une toute petite portion du réseau. La Page est allée de l'autre côté, dans la partie secrète... Récit d'une enquête.

JEUDE 29 octobre 1992. Réunion de La Page: nous lançons des idées d'articles. J'ai entendu parler des catacombes, celles qui ne se visitent pas officiellement. Je ferais bien quelque chose dessus, une interview, mais je ne connais personne. Un membre de l'équipe me donne un premier contact, qui m'aiguille rapidement sur Franck. Il va lui donner mes coordonnées.

Vendredi 6 novembre. Coup de téléphone de Franck. Je lui propose une interview, il n'est pas contre mais «si tu veux vraiment voir ce que c'est, il faut y aller, les catacombes ça ne se raconte pas. Je peux t'emmener». Difficile de refuser.

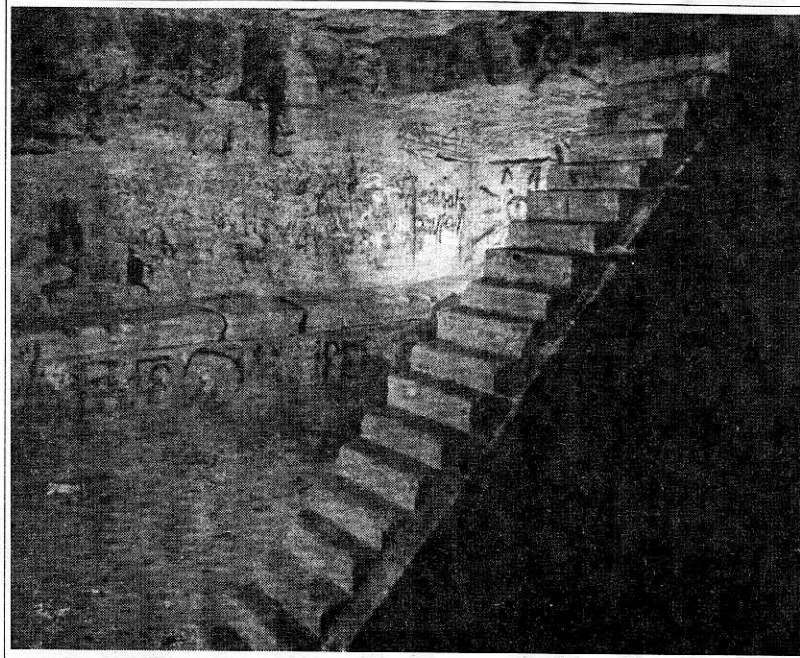
Dimanche 8 novembre. Premier rendez-vous dans un café de la porte d'Orléans. Je n'ai pas de magnétophone. Il arrive en retard, me pose des questions sur le journal, sur mes motivations... J'ai presque l'impression de passer un examen. J'explique que je n'ai pas de besoin particulier, que c'est juste parce que le sujet m'a semblé intéressant pour La Page. Nous parlons un peu, puis il me propose d'aller faire un tour. Il entretient le mystère, ne me dit pas où nous allons. A moitié rassurée, je le suis.

En chemin, il m'explique que ce n'est pas par hasard qu'il m'a donné rendez-vous dans ce café. C'était le point de rendez-vous des «cataphiles», qui s'y retrouvaient régulièrement, jusqu'à ce qu'un reportage de la télévision vende la mèche. Certains soirs, il n'y avait là que des êtres bizarres, équipés de lampes frontales, de bottes, couverts de boue...

Il me fait traverser le parc Montsouris, me montre l'emplacement d'anciens accès aux catacombes qui ont été fermés: derrière la cascade, sous un talus. En passant devant le lac, il m'explique que l'architecte qui l'a conçu n'avait pas pensé aux carrières souterraines. Le lac entier s'y est déversé, le jour de l'inauguration! Franck connaît bien l'histoire du quatorzième, il a lu tous les livres sur le sujet, a même fait des recherches à la Bibliothèque nationale. Sa culture m'impressionne.

SUR LES RAILS

Nous arrivons dans le treizième. Derrière des entrepôts, de plain-pied, les rails de la petite ceinture. Franck sort une torche et m'emmène, le long des rails, dans un tunnel. Le silence et l'obscurité me donnent l'impression d'être dans un autre monde. «Je veux voir comment tu réagis», m'explique-t-il. «C'est un peu cette impression qu'on a dans les catacombes, le silence, l'obscurité...» Quelques années plus tôt, il se promenait par là quand il a rencontré un homme, avec un casque de mineur, des bottes, couvert de boue... Un cataphile, qui lui a indiqué un accès. Ensuite il a exploré, il s'est mis à descendre plusieurs fois par semaine. Maintenant il connaît toutes les galeries du réseau, il est un peu blasé. Ce qu'il aime, c'est les faire découvrir à d'autres. J'interroge: qui sont les cataphiles? Plutôt des hommes, plutôt



des femmes? Les deux, me dit Franck, tu verras bien. Il m'explique qu'il y en a plusieurs sortes: ceux qui viennent pour explorer, ceux qui viennent pour faire la fête, ceux qui sont amoureux des carrières, ceux qui aiment les «touristes» (les personnes qui viennent là pour la première fois) et ceux qui ne les aiment pas, ceux qui font des tags et ceux qui n'en font pas, ceux qui dégradent les lieux et ceux qui les nettoient... La fréquentation des catacombes est très variable, elle dépend de phénomènes de mode, émission de télévision, grande fête... En ce moment, c'est plutôt calme.

Nous marchons toujours le long des rails, arrivons en-dessous du parc Montsouris, un coin de ciel au milieu des arbres, c'est beau. En continuant, nous passons dans une gare désaffectée. Le lieu est un peu sinistre. Nous sommes sous l'avenue du Général-Leclerc. Les tagueurs sont passés par là.

Nous sortons en escaladant le talus, en grimant par l'échelle d'un panneau publicitaire, avenue Jean-Moulin. Franck me montre des plaques d'accès aux catacombes. On les distingue des plaques d'égout par l'inscription «IGC» (Inspection générale des carrières) qui y figure. Sous les plaques, il y a des échelons, qui descendent parfois jusqu'à 30 mètres. Les cataphiles dessoudent les plaques, l'IGC les ressoude.

Nous allons prendre un café, Franck me donne des instructions pour la «descente». Il faut prévoir un petit sac à dos, de la boisson, de

Le «cabinet minéralogique». Une petite salle, au centre de laquelle on trouve un escalier qui ne mène nulle part.

la nourriture (sandwichs, gâteaux), une lampe, des bougies (pour économiser les piles quand on s'arrête dans les salles), des bottes (dans certaines galeries, il y a 20 cm d'eau), un bonnet ou un foulard pour protéger ses cheveux, des vêtements qui ne risquent rien (c'est sale, les catacombes, il y a de la boue et de la poussière), un pull (il ne fait pas froid, environ 15 degrés, mais on se refroidit vite quand on ne marche pas). Il me fait un croquis des sous-sols. Je demande un petit parcours, sous le quatorzième, pas trop long, juste pour voir...

RUMEURS

Mercrèdii 11 novembre. Deuxième rencontre: Franck vient chez moi. Il m'apporte un livre, me montre des photos. Entre-temps, j'ai parlé du projet de descente à des amis, et la réaction de certains m'a plutôt refroidie. Beaucoup connaissent quelqu'un, qui connaît quelqu'un qui y est allé, et à qui il est arrivé des choses épouvantables: l'un s'est fait dépouiller de ses affaires par des cataphiles, l'autre s'est fait arrêter par des flics et a fini la nuit au commissariat... J'interroge Franck sur ces possibilités: quels sont les risques exacts? Peut-on se faire ensevelir sous un éboulement? Se perdre? Se faire agresser?

LES CARRIÈRES SOUS LE QUATORZIÈME

Sous le 14e arrondissement, 65 kilomètres de galeries, situées entre 5 et 35 mètres au-dessous de la surface, bien plus bas que le métro ou les égouts, témoignent des anciennes exploitations de calcaire.

Deux types d'exploitation se sont succédés au cours du temps:

- par «piliers tournés»: on creusait des galeries parallèles, réunies par des perpendiculaires, les parties non extraites servant de piliers de consolidation (cette technique était employée au XIVe siècle, vers la Tombe-Issoire, Sainte-Anne, les quartiers du faubourg Saint-Jacques et de l'Observatoire);

- par «hagues et bourrages»: on enlevait la totalité de la pierre, et on remplissait les vides avec des déchets d'extraction ou de la terre. Ces «bourrages» étaient maintenus par de petits murs en pierres sèches, ou «hagues», le ciel de carrière était soutenu par des piliers constitués de pierres brutes superposées dits «piliers à bras» (cette technique apparut au XVIe siècle, dans la plaine de Montrouge et le plateau de Montsouris).

C'est au milieu du XIXe siècle que les car-

rières parisiennes cessèrent d'être exploitées. Avant de servir de repaire aux «cataphiles», elles ont été utilisées de diverses manières. Dans le quartier de la Santé, elles ont servi de caves à des brasseurs. Pendant la deuxième guerre mondiale, la Résistance avait son QG sous le lion de Denfert-Rochereau, les Allemands avaient construit un bunker dans le parc du Centre américain, des abris pour les malades avaient été aménagés sous l'hôpital Sainte-Anne...

L'existence de vides souterrains n'est pas sans danger. D'importants travaux de consolidation ont été effectués à partir du XVIIIe siècle. C'est de cette époque que datent les élégantes maçonneries, ainsi que les plaques indiquant le nom des rues de la surface. De nos jours, une surveillance régulière est assurée par l'Inspection générale des carrières.

Malheureusement, une nouvelle technique de consolidation s'est répandue: il s'agit d'injection de béton dans les vides. Plusieurs salles ont ainsi disparu à tout jamais.

Deux livres pour en savoir plus: René Suttel, «Catacombes et carrières de Paris» (Editions Sedhacs); Patrick Salletta, «A la découverte des souterrains de Paris» (Editions Sides).

Il me rassure. D'après lui, on ne risque pas grand-chose, à part une amende. A condition bien sûr de ne pas descendre avec de la drogue, des bombes pour taguer, ou des armes. Franck est un «pro» de l'initiation aux catacombes, il a déjà fait descendre un groupe de cinquante personnes, a guidé des journalistes de la télévision espagnole... Il choisira un parcours où les galeries sont en bon état. Si quelqu'un se perd, on le retrouve facilement. Il suffit qu'il reste dans les galeries les plus fréquentées, qu'on reconnaît parce qu'elles sont taguées.

AMBIANCES

Franck me parle des légendes des catacombes. Il y a celle du chariot d'or... un chariot caché là pendant la Révolution française, que personne n'a encore retrouvé. Et puis, des animaux mythiques, le shtronleu, petite bête noire collée au plafond, qui tombe sur le «touriste», laisse de grosses plaques rouges sur sa peau avant de se sauver en courant, le gloudin, sorte de dahu des catacombes, les shtronks, qui marchent le long des murs... De toutes évidences, il aime la mise en scène. Il m'explique qu'on peut créer différentes sortes d'ambiances, dans les catacombes. Détendue (il faut alors de la musique, un peu d'alcool, des plaisanteries), froide (pas de musique, pas d'alcool, faire croire qu'on s'est perdus), étrange (tu y vas tout seul, tu prends ta lampe, ton walkman à fond, et tu fonces dans les galeries). Courageuse, mais pas téméraire, j'opte pour l'ambiance détendue.

Il m'a apporté des tracts. Sortes de journaux underground, avec des dessins, des poèmes, des messages, les tracts sont un des moyens de communication des cataphiles. On les sème dans les galeries, on les cache dans des trous, certains les collectionnent. Les cataphiles ont leurs pseudonymes, ils se connaissent entre eux.

Samedi 14 novembre. La visite est prévue pour la nuit. Franck décommande. Je suis partagée entre le soulagement et la déception. Descendrai-je un jour? La descente est reportée à la semaine suivante, toujours dans la nuit du samedi au dimanche, c'est le moment où, d'après Franck, on peut rencontrer le plus de cataphiles.

Samedi 21 novembre. C'est le grand jour. Dans la journée, plusieurs amis qui devaient participer à la descente se décommandent. Ils ont tous un imprévu, un empêchement... Franck m'appelle aussi, il me prévient que nous descendrons plus tard, que nous prendrons un autre chemin que celui initialement prévu, pour éviter de rencontrer certaines personnes. Ses réponses à mes questions restent vagues, oui, ce sont des gens armés, ils sont descendus la semaine passée, on se sait pas trop ce qu'ils font là, mais il vaut mieux ne pas les rencontrer. Je me rassure en me disant qu'il s'agit peut-être d'une mise en scène.

Nous avons rendez-vous à partir de 20h dans un café, vers la porte de Gentilly. J'arrive avec des amis. Franck n'est pas encore là. Le patron nous regarde avec un air soupçonneux: nos bottes en caoutchouc, nos sacs à dos... Sa mine s'allonge encore quand des cataphiles «pro» nous rejoignent.

Eux ont vraiment un drôle de look. Lampes frontales, harnais auxquels sont accrochés torches, hamac (le «canapé» du cataphile), bougies... En attendant Franck (viendra-t-il?) nous lions connaissance avec les autres. Certains sont déjà descendus souvent, d'autres une ou deux fois, d'autres sont, comme moi, de vrais «touristes». Je parle de ces personnes qu'il vaut mieux éviter de rencontrer. Certains sont au courant, en fait c'est «la milice à Chirac», qui est descendue la semaine passée. On ne sait pas bien qui sont ces gens, ils des-

La Page n°16- mars/avril 1993- 3

SANS-LOGIS: REQUISITION BIDON

A la fin décembre, la ministre déléguée au logement, dans une belle envolée et parce qu'il faisait très froid, annonçait que des bâtiments publics inoccupés étaient réquisitionnés pour loger les sans-abris. La future «Maison enchantée» située dans les locaux de la fondation Kopp (angle de la rue d'Alésia et de l'avenue René-Coty) figurait parmi les trois immeubles réquisitionnés en grande pompe.

On pouvait s'étonner que ce soit justement l'emplacement d'une future crèche qui soit choisi alors qu'il manque tant de places.

Heureusement... (pour les bébés et leurs parents, pas pour les sans-abris), il ne s'agissait que d'un effet d'annonce. La réquisition n'a pu s'opérer, le procès opposant la fondation Kopp à la Mairie (voir notre n°14) ne devant se tenir que fin avril...

LE QUATORZIEME A L'ABRI DES SDF

L'hiver ne sera bientôt plus qu'un souvenir et, avec les beaux jours, sans doute s'évaporeront la mauvaise conscience qu'avaient suscitée les images de la grande misère. Pour empêcher que l'oubli trop vite fasse son nid, voici les adresses des foyers d'hébergement situés dans notre arrondissement. Les informations qui suivent sont fournies par l'Observatoire régional de santé d'Ile-de-France.

Le Centre Didro, 9 rue Pauly peut accueillir quinze personnes (hommes ou femmes) âgées d'au moins 18 ans et c'est gratuit; le Foyer d'Alésia, 7 rue Couche, peut accueillir vingt-sept hommes entre 18 et 30 ans, une participation aux frais est demandée; le Verlan, 48 rue de la Santé peut accueillir trente personnes de plus de 18 ans, hommes seuls ou couples, une participation est demandée. Enfin, les Restaurants du Coeur distribuent des repas 10 rue Julia-Bartet (métro Porte de Vanves); leur camion de soupe passe les lundi, mercredi et samedi à 20h30 porte d'Orléans.

Ainsi donc, et compte non tenu des éventuelles structures d'accueil confessionnelles, il semble que le quatorzième arrondissement ne puisse apporter une aide d'urgence, et somme toute provisoire, qu'à quatre-vingt personnes «en difficulté». A titre de comparaison, on recense au moins 66 centres dans tout Paris pour une capacité d'accueil totale de 4000 personnes; treize de ces centres se trouvent dans le seul treizième arrondissement pour une capacité de 2000 places. Preuve, s'il en fallait, que le spectacle de la misère dérange et risquerait de faire baisser le prix du mètre carré.

La récente montée de la misère n'est pas une fatalité; en comprendre les causes dépasse le cadre de cet article. Toutefois, trois chiffres sont à connaître. Depuis 1970, le prix du mètre carré, dans le quatorzième, a augmenté de 1027%, soit trois fois plus vite que l'indice général des prix (+380%) et presque deux fois plus vite que la hausse générale des salaires (+570%). (source: Quid, 1993)

Ainsi, il en coûte deux fois plus cher de se loger dans notre arrondissement qu'il y a vingt ans... à condition d'avoir un emploi (le taux de chômage ayant quadruplé en vingt ans).

L'HERBE ROUGE

La librairie l'Herbe rouge, la bibliothèque Glacière et l'école Brillat-Savarin ont organisé un concours destiné aux écoliers et collégiens. Les élèves devaient rédiger un texte au sujet du livre qu'ils ont préféré parmi les ouvrages de la Collection Cascade (ed. Rajot). La remise des prix aura lieu le 31 mars à 14h30 à l'Herbe rouge (1 rue d'Alésia).

PORTRAIT

Ebéniste au féminin

Sabine Le Fort est un oiseau rare. A un moment où beaucoup de jeunes filles choisissent des métiers devant lesquels elles se bousculent -coiffeuse, assistante sociale, ou les métiers de la communication- elle a trouvé sa propre orientation : ébéniste. Travailler le bois, matière noble, redonner la vie à des meubles fatigués, être son propre patron, et partager ses journées et son travail avec son mari Jean-Jacques, sont autant de bonnes raisons pour qu'elle soit heureuse dans son métier.

TOUT a commencé à Caen, il y a treize ans, quand Sabine était en fin de troisième et devait choisir rapidement un métier. Bonne en dessin, Sabine avait déjà suivi des cours aux Beaux-Arts. Le hasard a voulu qu'elle tombe un jour, sur un prospectus vantant les mérites du métier d'ébéniste. Sabine a tout de suite été captivée par l'idée de faire de la marquetterie, fabriquer de ses mains de beaux meubles bien finis. Le directeur de son école l'a soutenue dans ce projet, mais ses parents étaient farouchement contre. «N'y pense pas, pauvre enfant! Ce n'est pas un métier de fille!»

Ainsi, Sabine s'est trouvée à quinze ans à Dives-sur-Mer, loin de la maison parentale. Elle venait de remporter une première victoire en convaincant ses parents de la laisser faire une année d'essai dans cette école, spécialisée dans les métiers du bois. En 1980, Sabine et



une autre camarade, étaient les deux premières filles à y entrer. Elles se trouvaient côte à côte, scies en mains, avec trente grands gaillards.

Trois années s'écoulaient sans trop de problèmes, et Sabine obtient facilement son BEP de menuiserie. Elle sait fabriquer une fenêtre de toutes pièces, poser une porte ou tourner un escalier. Mais elle veut progresser dans son métier et, surtout, apprendre à faire des choses plus fines. Elle s'inscrit dans une seconde école spécialisée, à Aigle où elle prépare un CAP d'ébéniste. Deux ans de galère, car cette fois, Sabine est la seule fille. «Tout ce qu'on peut entendre aujourd'hui sur le harcèlement sexuel, je l'ai vécu : les mains aux fesses, les commentaires cochons...» dit-elle, «mais je n'osais rien dire. Vous comprenez, si ma présence posait trop de problèmes, on n'aurait plus jamais admis d'autres filles». Jusqu'au jour où le vase a débordé et Sabine a cassé la figure à un de ses persécuteurs. Sabine lève les yeux au ciel: «Il a fallu que je m'explique devant le directeur. Ça a fait un drame, mais après j'étais tranquille».

Première grande déception: Sabine rate son examen à Aigle. Mais elle repart à Landerneau pour tenter un bac technique, toujours dans la filière bois. Dans la foulée, elle repasse le CAP d'ébéniste et cette fois le réussit. Sabine

Fabriquer de ses mains de beaux meubles bien finis.

a alors vingt ans, il est temps de faire ses preuves dans le métier qu'elle a choisi.

ET SI VOUS TOMBIEZ ENCEINTE?

Elle propose ses services à de nombreuses entreprises mais là encore, que de déceptions! Combien de fois a-t-elle pu s'entendre dire: «Mademoiselle, vous avez tout ce que nous faut avec vos diplômes, mais nous ne voulons pas d'une femme! Et si vous tombiez enceinte?»

Les mois passent. Sabine déprime. Ne trouvant toujours pas d'emploi qui corresponde à ses qualifications, elle s'appête à suivre une formation pour travailler dans un hypermarché. C'est à ce moment qu'elle retrouve un vieux copain d'enfance au mariage d'un ami. Jean-Jacques était parti, tel les compagnons, faire le tour de France pour apprendre le même métier que Sabine, mais en tant qu'apprenti. Il persuade Sabine de «monter» à Paris comme lui l'a fait, et lui garantit qu'elle trouvera du travail «sous 48 heures». Ce fut, en effet, le cas.

Sabine a travaillé comme menuisier en intérim pendant des mois. Un jour, un architecte la voyant sur un chantier, lui ordonne d'aller balayer un étage terminé. «Je lui ai très vite fait comprendre son erreur» se souvient Sabine avec un sourire soumois.

TRAVAIL A L'ANCIENNE RUE GASSENDI

Ensuite, Sabine travaille pour un antiquaire parisien, restaurant des meubles chez lui. Jusqu'au jour, en 87, où Sabine et Jean-Jacques décident de s'installer à leur propre compte, rue Gassendi, près de la rue Daguerre; quartier de rêve pour les artisans. Aujourd'hui, chacun a son atelier. Côté cour, Jean-Jacques répare des armoires et tout ce qu'il y a de «lourd». Côté rue, Sabine restaure des meubles fins et fait les finitions. Ils aiment utiliser les produits naturels, «à l'ancienne»: colle à os, ponce de soie...

Même s'ils ne font pas fortune, chacun gagne, en moyenne, l'équivalent du Smic. Sabine et Jean-Jacques ont toujours du travail. Fauteuils, tables et diverses épaves en bois attendent leur tour dans l'arrière-boutique. En ce moment, un des clients des Le Fort est la Mairie de Paris. Après avoir entièrement refait la salle des mariages de la mairie du quatorzième, travaillé sur une partie de la mairie du 13e, ils poursuivent des travaux de restauration dans une demi-douzaine d'autres mairies de Paris. «Et on trouve le moyen de partir de temps en temps en vacances, histoire d'aérer la petite famille qui va bientôt s'agrandir avec la naissance d'un deuxième enfant.»

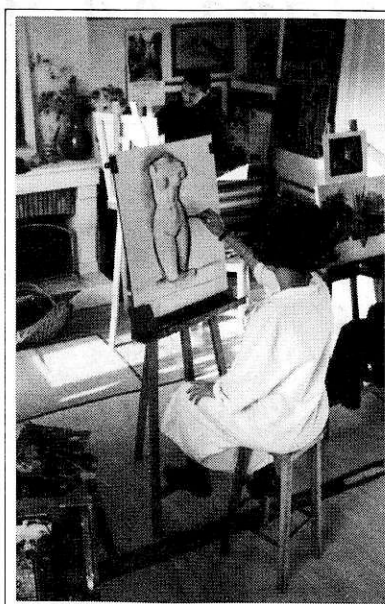
A bon entendre salut. Il y a de la place pour des filles qui voudraient suivre l'exemple de Sabine. A condition, bien entendu, de se risquer sur un terrain réservé dans l'ensemble aux hommes. En effet, Sabine pense être la seule femme à Paris à pratiquer la restauration de meubles. Si jamais, parmi vous, il y en a d'autres qui font ce métier, faites vous connaître. Sabine serait ravie.

Meggan Dissly

L'atelier d'Antonina

IL VOUS est peut-être arrivé de chercher un cours de dessin/peinture dans le quartier et de trouver cette recherche difficile. Mis à part deux ou trois adresses placardées, à la rentrée de septembre, sur les vitrines et les laveries automatiques, et en dehors des cours municipaux de Montparnasse qui affichent toujours complet, l'information et les places sont rares pour ceux qui veulent exprimer ou développer leur talent.

Montparnasse a vu disparaître des centaines d'ateliers d'artistes depuis la fin de la dernière guerre, mais il doit tout de même en rester quelques-uns. Antonina Alupi, diplômée, 1er Prix des Beaux-Arts de Paris, accueille depuis deux ans des élèves dans son atelier de travail, au troisième étage d'un immeuble de la rue Pernety. Elle y donne des cours spécialisés, par petits groupes, basés sur l'observation et la reproduction de modèles. L'enseignement est traditionnel, on peut y apprendre ou perfectionner les bases du dessin à l'aide de techniques comme le fusain, la sanguine, la plume, le lavis, on travaille également la peinture à l'huile, le pastel, et, pour ceux qui le souhaitent, un cours de portrait a lieu une fois par semaine. Sont également organisés des stages divers: paysage, modèle vivant...



et la préparation aux grandes écoles d'art. Les cours durent deux heures et demie, le matin, l'après-midi, et le soir pour ceux qui travaillent.

Marline BREUX

Pour tout renseignement sur les cours d'Antonina, appelez le 43 21 31 72 ou 45 45 36 20. Atelier Antonina Alupi, 18 rue Pernety.

LES ABONNEMENTS, ça nous aide bien, alors... abonnez-vous ! Cinq numéros: 40 francs ; abonnement de soutien: 100 francs. Chèques à l'ordre de L'Equip'Page, BP53, Paris Cedex 14.

LA CONCIERGE EST DANS L'ESCALIER

Il y a de moins en moins de concierges (ou plus exactement de «gardiens») dans les immeubles anciens de notre quartier. Mais leur vie a-t-elle vraiment changé depuis une vingtaine d'années?

BIEN PEU de choses sont faites en réalité pour que les loges sombres et souvent peu spacieuses mises à leur disposition, soient modifiées. Dans les années 70, les loges libres étaient signalées par le bouche à oreille dans une importante colonie d'immigrés portugais, dont l'élément masculin travaillait dans le bâtiment. Les hommes étaient souvent logés dans des baraquements et comme il était bien difficile de payer un loyer dans Paris, les femmes occupaient, et occupent encore, la fonction de concierge.

L'une d'entre elles m'a confié son histoire qui est un peu celle de toutes. Arrivée en France à l'âge de dix-huit ans pour rejoindre son père, elle a commencé par travailler dans une entreprise de nettoyage de bureaux, avec des horaires pénibles (cinq à sept heures le matin et vingt à vingt-deux heures le soir). Elle se souvient de la grève faite pour obtenir le regroupement des heures de travail, finalement gagnée. Mariée et attendant un bébé, elle a trouvé pour se loger une place de

conciERGE. Deux pièces de 14m2, pas de chauffage, l'eau froide sur l'évier, les WC un étage plus bas, à côté des poubelles. Le tout sale, avec des fils électriques un peu partout. Grâce à l'ingéniosité de son mari les murs sont devenus propres et les lieux habitables. Le propriétaire ne contribuant à tout cela qu'en remboursant les fournitures. Depuis, un deuxième enfant est né et a grandi là. Les lieux n'ont pas beaucoup changé au cours de ces vingt dernières années. Le chauffage et l'eau chaude sur l'évier n'ont été installés que depuis peu et il n'y a toujours pas de douche.

Si les conditions de logement n'ont pas beaucoup évolué par contre les habitants, sont partis pour la plupart et les appartements ont été utilisés pour des cabinets médicaux et autres bureaux, comme dans beaucoup d'immeubles de notre quartier. Du coup, l'escalier est souvent très sale et doit être nettoyé plus souvent, la quantité de courrier à faire parvenir à bon port augmente considérablement et la relation humaine avec les locataires n'existe plus.

Souvent, la concierge assure maintenant ses fonctions dans d'autres immeubles voisins. Sortir les poubelles, distribuer le courrier, etc. moyennant une bien maigre rémunération, puisqu'elles sont logées. Pas étonnant, avec un salaire aussi bas, que toutes aient un second travail.

Ah! Même si la «pipelette» n'avait pas toujours bonne réputation, elle assurait tout de même, pour les habitants, une présence amicale et serviable.

Edwige Jakob

Quarante ans d'amour

ROBERT RIME TOUJOURS AVEC DAGUERRE

Arrivé en 1953, Robert Charpentier est un des plus anciens commerçants de la rue Daguerre. Amateur de sociologie, il analyse, pour *La Page*, l'histoire du commerce rue Daguerre.

D'UN GESTE amoureux, Robert empile les belles pommes rouges. Perdue, la cliente ne sait que choisir. «J'ai des royal galas, des canadas, des gransys, des boscops, des goldens et des reinettes du clochard», lui propose-t-il d'un ton jovial. Coloré, l'étalage de fruits et légumes fait rêver: pas moins de douze sortes de salades, sans oublier les pommes de terre, spécialité de la maison.

Atmosphère gourmande garantie dans ce petit magasin du coin de la rue Daguerre et de la rue Lalande. Ici, on ne discute pas politique mais cuisine. Les clients fidèles énoncent leur menu et Robert les conseille selon ce qu'il a trouvé le matin aux Halles de Rungis.

UN LAVOIR, COMME DANS GERVAISE

En 1953, âgé de 14 ans, Robert Charpentier débute comme commis dans la boucherie-chevaline du marché couvert. «En ce temps-là, le grand lavoir existait toujours. Les gens venaient faire bouillir leur linge dans les cuves», explique-t-il. «Exactement comme dans le film *Gervaise*». Le commerce dans le marché couvert était alors très prospère. Trois



Photo Dimitri Soris

boucheries, trois charcuteries, trois volailleries, trois crémeries, huit marchands de légumes, un bouquiniste, un droguiste, une mercerie, sans oublier le bar, véritable piler du marché... Au total, une trentaine de boutiques.

«De 1953 à 1965, toute la vallée de Chevreuse venait se ravitailler rue Daguerre en sortant du travail. Dès seize heures, il y avait la queue, et ce jusqu'à vingt heures. La rue était bourrée de monde. Une foule inimaginable si l'on compare à aujourd'hui», poursuit l'ancien boucher. «Après la guerre, les gens n'étaient pas riches, ils ne partaient pas en week-end et beaucoup de familles nombreuses vivaient dans le quatorzième. Les gens achetaient souvent un kilo de viande hachée! Aujourd'hui, rares sont les commandes dépassant 400 grammes».

En 68, Robert se marie et s'établit à son compte en rachetant la boucherie-chevaline à son patron. Les difficultés du marché couvert

Après trente-sept ans de boucherie, j'ai décidé de me reconvertir dans les fruits et légumes».

commencent en 75-78. Les grandes surfaces se modernisent. Le Soldat laboureur, Félix-Potin, Prisunic et Inno encerclent le marché. Puis les familles nombreuses disparaissent, happées par les HLM tout juste construites en banlieue. La clientèle se réduit au fil des années.

DE LA BOUCHERIE AUX PRIMEURS

Le coup de gong résonne en 89. Une société immobilière rachète le marché. Mais la rue est piétonne depuis sept ans et les promeneurs continuent à entrer dans le marché. Pourtant, très vite, les affaires se dégradent. Chaque commerce donnant sur la rue obtient le droit à un étalage supplémentaire. Les barnums (étals en

extérieur) poussent comme des champignons. A cheval sur la goulette, ils occupent un mètre en largeur. La clientèle est canalisée au milieu de la rue; elle n'entre plus dans le marché.

«Mes collègues ont commencé à fermer. De trente boutiques en 68, on est passé à dix en 89. La société immobilière nous a demandé de partir et a négocié selon le chiffre d'affaires de chacun. J'ai trouvé un local à louer, au coin des rues Daguerre et Lalande, à 200 mètres de mon ancien lieu de travail. J'ai ainsi pu continuer à préparer ma viande et, cette fois-ci, partir la vendre sur les marchés. De fil en aiguille, j'ai pu constater que l'avenir du métier de la boucherie-chevaline était compromis. De moins en moins de gens mangent de la viande de cheval, par amour des chevaux ou à cause des risques d'intoxication. Bref, après trente-sept ans de boucherie, j'ai décidé de m'associer avec mon beau-frère Daniel et de me reconvertir dans les fruits et légumes».

«Daniel tenait ce même type de commerce dans l'ancien marché, avant de se faire vider lui aussi. On espérait ainsi récupérer son ancienne clientèle. Notre magasin s'est différencié des autres fruits et légumes de la rue piétonne en vendant des produits plus chers mais de très grande qualité. De plus, nous fournissons certains restaurants du quartier, comme Le Citoyen, Garoubier, Chez Edmont et L'Amphytrion. Tous les matins à cinq heures trente, nous sommes à Rungis et nous finissons les étalages vers neuf heures. Le samedi, je travaille toute la journée, soit quinze heures sans m'asseoir».

Bref, si la rue Daguerre n'est plus ce qu'elle était depuis la disparition du marché couvert, la petite boutique de l'ancien boucher assure la continuité. N'hésitez pas à rendre visite à Robert et à le questionner sur l'histoire du marché. Après quarante ans passés à travailler rue Daguerre, monsieur Charpentier est incollable sur le quartier et sur les bons petits plats.

Léna Bonnet

POLLUTION A PARIS

A la fortune du pot (suite)

LES OXYDES d'azote, par exemple, favoriseraient la création d'ozone, dont les conséquences sur le dépérissement des forêts sont bien connues. L'ozone provoquerait également des lésions pulmonaires, des bronchites, des crises d'asthme et favoriserait les épidémies de grippe en fragilisant la population (2). De telles informations nous feraient douter des bienfaits de l'automobile.

LA POLLUTION C'EST LA SANTÉ

Et que penser de ceux qui vont répétant que le monoxyde d'azote agirait sur les systèmes nerveux et cardio-vasculaires? Les dérivés du plomb provoqueraient des troubles neurologiques et diminueraient les défenses de l'organisme. Quant au monoxyde de carbone, si l'on sait qu'il entrave le transport de l'oxygène dans le sang, est-ce une raison pour colporter que sa trop forte concentration conduirait à une baisse de l'activité, à des impressions de gêne, une altération de la coordination et une aggravation des symptômes cardio-vasculaires?

Et si l'on écoutait ces Cassandre, on croirait que le monoxyde de carbone favorise l'effet de serre, ou que le dioxyde d'azote ralentit les échanges gazeux, ce qui aggraverait les difficultés respiratoires et provoquerait des œdèmes. Sans parler des effets combinés de tous ces composants.

Heureusement, *La Page* est là pour enrayer la rumeur et rappeler les évidences. Si depuis vingt-cinq ans, la pollution automobile a doublé, dans le même temps, l'espérance de vie augmentait d'une dizaine d'années. Et parti-



pendant un dixième du temps admis par la CEE; certaines pointes ont même atteint trois fois les valeurs maximales tolérées).

Pour que la pollution soit prise au sérieux, il faudrait donc non seulement densifier le réseau de capteurs, mais aussi faire en sorte que les données des mesures soient facilement accessibles. Par exemple, aux principales places et carrefours, des panneaux d'affichage électroniques pourraient indiquer «en continu» les taux de pollution et l'écart par rapport aux normes internationales. Cela aurait pour conséquence d'éduquer la population, de responsabiliser les automobilistes et les pouvoirs publics et de dédramatiser le problème de la pollution en apportant aux débats des éléments objectifs. Les pouvoirs publics s'orienteront-ils vers ce genre de solution avant qu'une catastrophe les y contraigne?

Jean-Luc Metzger

(1) Airparif: 10 rue Crillon, 75004 Paris, tél: 44 59 47 64.

(2) Ozone: on s'étonnera de trouver ce gaz parmi les polluants, quand par ailleurs on nous met en garde contre sa disparition. L'ozone à haute altitude constitue un filtre protégeant les êtres vivants contre les effets nocifs du rayonnement solaire. Par contre, mêlé à l'air pollué que nous respirons, l'ozone favorise des réactions chimiques entre oxydes d'azote, hydrocarbures et oxygène; la conséquence la plus connue en est la fabrication du «smog». Ce n'est donc pas l'ozone seul qui est en cause, mais sa contribution à une chaîne de réactions chimiques toxiques pour les êtres humains.

culièrement dans les villes. Alors, c'est bien la preuve que la pollution conserve.

DES MESURES ET DES NORMES

N'entre pas qui veut dans le cercle fermé des polluants reconnus. Seul un club de gaz privilégiés est patenté par la Communauté européenne depuis 1985. L'Organisation mondiale de la santé, de son côté, offre ses

propres recommandations. La CEE fixe des normes en matière de pollution. A chaque polluant correspond un seuil, considéré comme dangereux pour la santé. A chaque niveau correspond une durée maximale d'exposition (en nombre d'heures cumulées). A Paris, les seuils sont régulièrement dépassés (en ce qui concerne les polluants d'origine automobile) et parfois dans des proportions considérables (dépassement de 50%,

UN CONSEIL D'ARRONDISSEMENT ORDINAIRE

Lundi 18 janvier à 19h30: la nuit est froide, pourquoi ne pas aller faire un tour à la mairie?

Mauvaise nouvelle, monsieur le Maire fume toujours, et même pendant les séances du conseil d'arrondissement... Quelques absents, dont la conseillère communiste. Subventions à des associations: tiens, pour les illuminations de Noël, la secte Nouvelle acropole - pardon, l'association de commerçants Village Daguerre - reçoit en proportion plus que les commerçants de la rue piétonne. Certainement un hasard.

Dernier point à l'ordre du jour: le prochain Cica, c'est à dire la réunion de discussion des associations du quartier organisée par la mairie. Deux propositions: des associations paramunicipales ont demandé que soit abordé le thème du théâtre dans le quatorzième. La Ligue des droits de l'homme pense quant à elle que la présence de skin-heads néo-nazis dans le quartier (voir *La Page* n°15) mérite un débat.

La majorité du conseil suit le maire, qui pense qu'un Cica sur les néo-nazis risquerait de devenir un «café du commerce dénonciateur» et que cette réunion pourrait aboutir à une condamnation du gouvernement (qui détient les pouvoirs de police à Paris), ce que monsieur le Maire trouverait regrettable... Monsieur Lehideux (majorité municipale) fait entendre toutefois clairement sa différence en condamnant fermement cette idéologie. Une élue «verte» se distingue en se prononçant contre la «haine des idées» à laquelle pourrait aboutir une telle discussion, pour la tolérance... envers les nazis (1)

Il ne reste plus aux élus socialistes qu'à dénoncer l'«incitation à la haine raciale» que constitue l'idéologie des skins de la rue Lalande et à expliquer qu'un large débat public pourrait éclairer les associations et, à travers elles, la population sur la résurgence du néonazisme.

Un élu de la liste majoritaire votera pour le débat sur les skin-heads. Cela ne sera pas suffisant... On a donc parlé du théâtre lors du Cica du 8 mars.

Prochaines réunions du conseil d'arrondissement: lundis 29 mars, 10 mai (tiens, ça rappelle quelque chose), 7 et 28 juin à 19h30 salle du conseil à la Mairie.

(1) Candidate d'«ouverture» élue sur la liste des Verts en 1989, Reine Franchi a décidé, suite à l'intervention de plusieurs responsables verts du 14e, faisant appel «à son honnêteté pour se démettre de ses fonctions», de siéger comme conseillère «non-inscrite»...

CE QUI N'AIDE - EN RIEN

Ils s'effondrent dans leurs lits sans enlever leurs déguisements. Un délicieux cauchemar les réveille en sursaut le lendemain. Ils ôtent le poing américain avec lequel ils ont dormi - technique comme une autre pour habiller la main - et se frottent leurs phalanges douloureuses.

Quelque chose les retient dans la salle de bain, plus exactement devant leurs miroirs. L'image doit être bien dégoutante pour qu'ils restent ainsi à la contempler.

Dans leurs chambres pouilleuses, ils enfilent leurs jeans trop courts et leurs chaussures plus raides que jamais; ils ont honte d'avoir songé hier, après des heures debout à un carrefour, à des chaussures plus confortables. Leur chef leur infligerait de somptueuses brimades s'il en avait connaissance.

Ils se trouvent si ridicules dans leurs panoplies qu'ils marchent dans leur crasse et hésitent à sortir. Un malaise les assaille en même temps que des questions insidieuses. Mais à quoi bon réfléchir quand un autre s'en charge.

Après avoir vu les copains de la bande et bu une bonne quantité de bière, ils se retrouvent postés à un carrefour, insultant, provoquant, prouvant à tout un quartier leur inutilité.

Un lecteur

L'immobilier en crise ?

ETAT DES FRICHES

Souvenez-vous, pour son n°12, La Page avait publié une liste d'opérations immobilières établie en août 1991. Nous avons recensé 45 immeubles en construction et 43 sites voués à la destruction. Dix-huit mois plus tard, alors que, de toutes parts, montent les échos d'une crise de l'immobilier, il nous a semblé intéressant de procéder à une mise à jour. Après avoir sillonné les rues du quatorzième et enquêté à la mairie pour connaître les permis de construire déposés, nous vous livrons cette nouvelle liste, sans doute incomplète, mais déjà saisissante.

Nous avons qualifié de «nouveaux» les sites qui n'étaient pas recensés en août 1991. L'indication «PCM» signifie que la demande de permis de construire est consultable en mairie. 67 des 88 sites précédemment recensés ont été revisités. 30 d'entre eux sont «figés» (c'est-à-dire murés ou démolis, sans signe de construction), 14 sont achevés (la plupart sont de «grand standing») et les autres (23) évoluent à des rythmes variables. Par ailleurs, 54 nouveaux chantiers ont été recensés, dont 37 sont «figés». Cette liste impressionnante permet de se faire une meilleure idée de l'ampleur de la «crise» du bâtiment. Si certaines opérations immobilières prennent du retard ou sont annulées, celles qui s'achèvent ne visent, bien souvent, qu'une population riche (ou souhaitant le faire croire). On continue de murer ou de raser des immeubles, créant des friches urbaines, et ce indépendamment des difficultés rencontrées par les milliers de sans-logis. Enfin, nous avons relevé des infractions à la législation. Ainsi, quand un immeuble est muré, l'affichage du permis correspondant (sorte de «permis de murer», en principe obligatoire) n'est jamais effectué. D'autre part, les permis de construire affichés ne sont pas clairs (pas d'adresse ni d'indication de niveaux, d'usage du bâtiment...) et ne permettent que trop rarement de se faire une idée de la future réalisation. Autant de failles que pourrait exploiter toute association désireuse de promouvoir un habitat respectueux des diversités sociales et démocratiquement choisi.

Edwige Jakob et
Jean-Luc Metzger



Photo Dimitri Soria

RUE DE L'Abbé-Carton: au 14, un immeuble se termine, sans indication (nouveau); au 25, l'immeuble est toujours à démolir; au 26, la SNIB (Sarkgroup) n'a pas fini la construction du «Matisse», immeuble de «grand standing»; au 51, l'Habitat social français termine un immeuble de 23 logements en location (nouveau); au 80-84, les AGF ont terminé la réalisation du «Plaisance», immeuble de locations.

Rue d'Alésia: au 90, un charmant immeuble avec jardin est muré depuis des mois, sans précision (nouveau); au 130, la SCFIAM, spécialiste de «l'immobilier haute couture» n'a toujours pas réalisé son immeuble de grand standing, mais elle a muré la maison; au 145, l'immeuble les «Cordelières» a du mal à sortir du trou (était-il si urgent de raser la demeure de caractère qui s'y trouvait?).

Villa d'Alésia: la construction d'un immeuble se termine au 25, sans indication; au 9, un immeuble est en cours de construction (nouveau).

Rue Alfred-Durand-Claye: pour le n°7, un permis de construire a été déposé à la mairie (nouveau).

Rue de l'Amiral-Mouchez: pour les n°62-68, un permis de démolir a été déposé en mairie (nouveau).

Rue Auguste-Mie: à l'angle de la Rue Froidevaux, une maison d'un étage est murée, sans aucun affichage (nouveau) PCM.

Rue des Artistes: au 16-18, la «prestation exceptionnelle» est en cours d'achèvement; au

Au 36 de la rue Liancourt l'immeuble démolit, accueillera bientôt la «Villa Montparnasse»

31, la maison de deux étages est toujours murée.

Rue de l'Aude: au 19-21, l'immeuble est muré, en attendant que le permis de construire soit accordé, apparemment pour un immeuble de bureaux (nouveau) PCM; au 34, l'immeuble est démolit sans affichage.

Rue Bezout: au 9, la construction est commencée; au 19, un vieil immeuble paraît abandonné (nouveau).

Rue Boulitte: les anciens bâtiments de l'Insee attendent d'être démolis (nouveau).

Rue Boyer-Barret: à l'angle des rues des Thermopyles et Didot, un grand terrain vague attend toujours les bâtisseurs.

Boulevard Brune: au 127, l'ancien centre de tri a été rasé mais, depuis, aucun des logements sociaux promis par le ministère des Postes et des Télécommunications n'a été construit.

Rue Du Cange: à l'angle des rues de Gergovie et de l'Ouest, sur un immense terrain vague, se dresse la ZAC Guillemot, prévue pour accueillir un collège de 700 élèves et un gymnase.

Rue Cels: au n°2, l'immeuble est terminé, sans affichage, PCM.

Rue du Château: au 97, la Semirep achève la construction de 80 logements PLI (au lieu des 300 affichés en 1991); au 112, le fameux immeuble que Phidias se proposait de réaliser pour «7 privilégiés» n'est qu'un terrain vague miteux; au 122, précipitez-vous, la «prestigieuse» réalisation «Le Château Montparnasse» est enfin achevée et il reste «quelques» appartements à vendre; du 134 au 144, bientôt, 270 veinards pourront garer leur voiture au sous-sol d'un terrain d'éducation physique. Sont également prévus 53 logements, PCM.

Rue de Châtillon: au n°2, se termine le «Jardin d'Alésia», immeuble de grand standing, sur 6 étages; au 14, on annonce la destruction d'un groupe de maisons et d'ateliers pour construire un immeuble de 9 étages et 5 sous-sols (nouveau); du 18 au 24, tout laisse penser que l'ensemble est promis à la démolition (nouveau); au 19, immeuble muré (nouveau).

Villa Cœur-de-Vey: pour les n°11-14, un permis de construire a été déposé en mairie (nouveau).

Rue Daguerre: pour les n°74-76, ainsi que pour le n°24 de la rue Deparcieux, un permis

de démolir a été déposé en mairie (nouveau).

Rues Dareau (1 à 7), Cabanis (16 à 28) et Ferrus (2 à 14): derrière le PLM Saint-Jacques, là où les Mutuelles du Mans annonçaient la construction d'un important complexe locatif (356 appartements et 11000m2 de bureaux), seule une première tranche de 74 logements est entamée; par contre, le programme de bureaux, commerces et parkings (583 places) semble inchangé.

Avenue Denfert-Rochereau: au 92, l'institution des «Jeunes filles aveugles» restructure un logement et un foyer pour personnes âgées.



Photo Jean-Luc Metzger

Boulevard Raspail: la carcasse de la Fondation Cartier remplace le Centre américain.

Rue Deparcieux: au 18, la construction d'un immeuble de 3 étages est en cours d'achèvement; au 24, (qui communique avec le 74-76 rue Daguerre), est prévue la construction d'un immeuble de 13 logements et 21 places de parking (nouveau), PCM.

Rue Dezprez: au n°3, un immeuble de 21 logements PLA se termine (nouveau).

Rue Didot: au 79, un immeuble glisse vers l'abandon (nouveau); au 86, et du 96 au 106, les «Citadines», résidence hôtelière, ouvriront en septembre 1993; le «Jardin des lumières» attend votre visite.

Rue Ducoëdic: aux 12 et 14, deux maisons de deux étages sont murées, un permis de construire a été déposé en novembre 1992; au 30, un immeuble de 5 étages va bientôt remplacer un bâtiment de 2 étages (nouveau);

au 32, Bouygues annonce la construction d'un immeuble de grand standing (sans permis affiché) (nouveau).

Boulevard Edgard-Quinet: pour le n°70, un permis de construire a été déposé en mairie (nouveau).

Rue Edouard-Jacques: pour le n°13, un permis de construire a été déposé en mairie (nouveau).

Rue Friant: pour le n°16, un permis de construire a été déposé en mairie (nouveau).

Rue Froidevaux: à la place des anciens n°29 à 35, l'immeuble d'habitations, de bureaux et les 104 parkings, réalisés par Pierre Entreprise (Sera), attend votre aimable visite; au 37, une maison est fermée, sans affichage (nouveau), PCM.

Avenue du Général-Leclerc: au 54, France Construction (groupe Bouygues) a terminé l'immeuble; au 114, surélévation de deux étages en cours (nouveau); au 120, un grand immeuble de 6 étages est démolit, à l'exception de la façade; bureaux, commerces et parkings sont à l'affiche (4 permis) (nouveau).

Rue Gassendi: au 2, à l'angle de la rue Durouchoux, le lycée professionnel, démolit en partie, est en cours de rénovation (nouveau).

Rue de Gergovie: au 29, destruction d'un petit immeuble de 2 étages pour construire des habitations (nouveau); au 60, Rennes-Saint-Germain n'a toujours pas réalisé l'immeuble de 10 appartements de standing promis; par contre, l'ancien immeuble est détruit et les travaux de fondation sont entamés.

Rue Hallé: au 25, un permis de construire évoque la construction d'un bâtiment de 22,6m de hauteur; pour le moment, l'immeuble n'est pas démolit (nouveau); au 27, la maison est à démolir, les promoteurs ont prévu la construction d'un immeuble de 4 étages; on n'attend plus que le permis de construire (nouveau), PCM.

Rue Hippolyte-Maindron: au 40, la maison brûlée, longtemps restée en équilibre précaire, a été rasée. Des palissades de métal entourent un terrain respectable.

Rue Jacquier: au 1-3, l'immeuble de l'Association pour les aveugles est détruit, un nouveau est en cours d'achèvement; au 5-7, le complexe immobilier comprenant un foyer pour personnes âgées, crèches et bureaux, réalisé pour le Bureau d'aide sociale, est achevé.

Avenue Jean-Moulin: à l'angle de l'impasse du Rouet, le Bistrot romain, petit immeuble de 2 étages est achevé; à l'angle de la rue Friant, les 30 logements locatifs (1% patronal) du groupe 3F sont occupés; au 51, derrière une porte de fer, un chantier se prépare; la pancarte annonce la construction de 10 logements; au 62, la maison le long de la Petite ceinture est murée, sans permis; une pancarte nous indique que le terrain est à bâtir.

Rue Jonquoy: au 33, on surélèvera bientôt un immeuble d'un étage.

Boulevard Jourdan: aux 82 et 84, GET a terminé, vite fait bien fait, un immeuble de 25 appartements, il ne reste plus qu'à les vendre.

Rue Lacaze: au 18, l'immeuble qui semblait promis à une proche démolition porte maintenant deux vagues panneaux confirmant notre intuition; par contre, impossible de savoir ce qui va être construit.

Rue Lalande: au 20, un immeuble R+5 est en cours de construction (nouveau), PCM.

Rue Liancourt: au 13, l'immeuble brûlé a été démolit, sans que l'on sache pour le moment l'usage qui sera fait du terrain; au

36, l'immeuble démolit, accueillera bientôt la «Villa Montparnasse», PCM; au 44, la construction de l'immeuble est terminée.

Avenue du Maine: pour le 143, un permis de détruire a été déposé en mairie (nouveau); le fameux parking tant décrié et combattu est en construction; les riverains apprécieront (nouveau).

Rue Maurice-Ripoche: au 35, Jules-Bechet

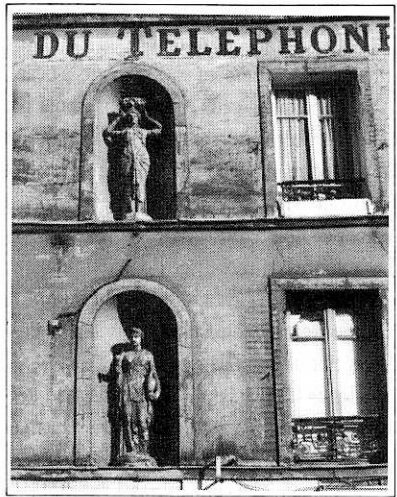


Photo Jean-Luc Metzger

garde la façade et reconstruit l'intérieur, pour nous héberger dans son joli p'tit hôtel; au 38, la construction d'un immeuble de trois étages se termine (nouveau).

Rue Morère: au 4, on va bientôt détruire un groupe de bâtiments à usage industriel pour construire un immeuble de 20m qui abritera des activités et des logements (nouveau); au 8, un immeuble de 7 étages se termine, il contient 10 appartements (nouveau).

Rue du Moulin vert: au 25, un vieil immeuble de 4 étages semble attendre qu'on le mure (nouveau); au 10-12, un immeuble muré, de taille imposante, laisse augurer d'un chantier impressionnant (nouveau).

Rue de l'Ouest: au 44-48, la réhabilitation de 40 logements par la Semirep est terminée.

Rue Paul-Fort: au 8, Rennes-Saint-Germain fait discrètement savoir qu'il y a quelque chose à vendre; l'immeuble, des appartements...? (nouveau); au 37, Le Guillard achève un immeuble de «grand standing», en pierre de taille et de 6 étages; au 39, une maison basse très délabrée, toute fermée, laisse penser que bientôt... (nouveau).

Rue du Père-Corentin: aux 41 et 43, les immeubles semblent toujours promis à une proche démolition; au 54, un très grand chantier est en cours pour 52 logements de grand standing et 79 places de parking (nouveau), PCM.

Rue Pernety: au 20, une maison abandonnée attend son démolisseur (nouveau); au 25, Emile Pelloux a détruit la maison mais n'a pas encore commencé ses deux «ateliers d'artistes»; au 31, la construction d'un immeuble n'en finit pas de s'achever; au 33, un immeuble est promis à une prochaine démolition (nouveau).

Rue de Plaisance: les n°12 à 15 et 53 semblent toujours destinés à la pelle des démolisseurs.

Rue des Plantes: l'hôpital Notre-Dame du Bon-Secours construit une résidence médicalisable pour personnes âgées, qui aura 8 étages.

Boulevard Raspail: le Centre américain est rayé de nos mémoires. Déjà s'élève la haute carcasse industrielle du centre Cartier. Allez-y voir, c'est édifiant (nouveau).

Rue Raymond-Losserand: du 2bis au 8, le terrain vague baille toujours aux toxines; les n°7 et 9 paraissent à l'abandon; au 29, surélévation d'un immeuble de 3 étages; au 34, le terrain est demeuré vague; du 38 au 40, on rase sous peu (chantier lié au 122 rue du Château), PCM.

Rue Rémy-Dumoncel: au 16, une petite maison reste fermée, sans affichage (nouveau); au 20, Stim Ile-de-France attend encore avant de se lancer dans la réalisation de la «Résidence de l'Artiste», construction prévue pour 6 étages.

Avenue René-Coty: aux 22-22bis, France Construction dispose encore d'appartements de qualité.

Rue de la Sablière: au 34, l'ancien hôtel du Téléphone a toujours le rez-de-chaussée muré (destruction imminente); au 50, Emile Pelloux a terminé sa résidence de «grand standing».

Boulevard Saint-Jacques: du 44 au 48, Gefic continue à construire 600m2 de boutiques et des appartements «de qualité» (et non plus «de prestige»), ainsi que 168 places de parking, PCM.

Rue des Suisses: au 17, un permis de démolir annonce la fin proche de la maison.

Rue de Texel: toute la rue, jusqu'à la rue de l'Ouest, demeure en construction ou en terrains vagues (en particulier entre les n°17 et 27); à l'angle des rues de Texel, de l'Ouest et du Château, on annonce que 57 logements HLM vont voir le jour sur le terrain toujours aussi vague.

Rue de la Tombe-Issoire: du 26 au 30, les immeubles, maintenant murés, attendent encore un peu avant de se transformer en 90 logis pour personnes âgées; le n°32 s'apprête à les rejoindre (nouveau); aux 34 et 38, deux immeubles hauts n'en finissent pas de se construire; au 61, qu'on se le dise, France Construction a terminé l'immeuble qui donne au 22 avenue René-Coty et il reste des appartements à louer; au 66, Le Guillard n'en finit pas de peaufiner son immeuble en pierre de taille, la «Villa d'Alembert», qui n'attend plus que vous; du 96bis au 100, 3 bâtiments d'un à 2 étages ont fait place à un immeuble de 5 étages, œuvre de Constructa qui a encore quelques studios et 4 pièces à vous vendre; au 100, une pancarte annonce que le groupe Sofram projette de réaliser des appartements de grand standing; au 140, Le Guillard a fini son troisième et luxueux immeuble en pierre de taille, la «Résidence du Square».

LES ABONNEMENTS,
ça nous aide bien,
alors... abonnez-vous !
Cinq numéros: 40 francs ;
abonnement de soutien:
100 francs.
Chèques à l'ordre
de L'Equip'Page, BP53,
Paris Cedex 14.

L'EQUIP'PAGE
est l'association éditrice
de La Page. Vous pouvez
en devenir membre et, ainsi,
participer à notre travail.
Adhésions: 100 F ;
soutien: à partir de 150 F.
Chèques à l'ordre
de L'Equip'Page,
BP53, Paris Cedex 14.

LA MAIN A LA PAGE

Il y en a qui signent des articles, il y en a d'autres dont les noms n'apparaissent jamais. Pourtant, ils et elles participent aux discussions, tapent des articles, les relisent, font des photos, recherchent des publicités, diffusent le journal, le vendent sur les marchés du quartier, etc.

La Page n°16, c'est: Frédéric Audren, Anne-Laure Baldi, Catherine Beilleau, Jacques Blot, Léna Bonnet, Martine Breux, Juliette Bucquet, Pierre Bourdige, Bruno Camajhi, Laurence Croq, Brigitte Delmon, Agnès Deboulet, Meggan Dissly, Marnix Dressen, Jeanne Durocher, Armand Eloi, Béatrice Hammer, Imaegem, Edwige Jakob, Margot Laurenceau, Hitraya Lissa, Nicolas Martin, Jean-Luc Metzger, Olivier Miguiarou, Dimitri Nicolaïdis, Bruno Négroni, Nathalie Osmont, Rémy-Pierre Pêtre, Paule Riotte, Dimitri Sarris, Omar Slifi, Justine Sohler, Frédéric Vignaux...

Le n°17 de La Page paraîtra
début juin.
Envoyez vos articles
avant le 22 avril

LES CITOYENS DU 14E PRENNENT LEURS AFFAIRES EN MAIN

Naissance de l'association Urbanisme et démocratie

Suite à la réunion publique que nous avons organisée en novembre sur les problèmes d'urbanisme dans le quartier, certains participants ont décidé de prolonger le débat. Nous donnons la parole aux fondateurs de l'association Urbanisme et démocratie.

Pour enfin avoir notre mot à dire dans la gestion de notre quartier; pour plus de transparence, une diffusion automatique des informations par la municipalité et un accès rapide aux projets d'opérations immobilières dans le quatorzième arrondissement; pour sauvegarder notre patrimoine urbain tout en transformant notre environnement conformément à nos désirs et nos besoins; pour faire progresser la démocratie à l'échelle municipale, et faire évoluer les rapports du citoyen au pouvoir... Une association se constitue, baptisée Urbanisme et démocratie.

En organisant, le 27 novembre dernier, une réunion qui rassembla plus d'une centaine de personnes pour écouter les associations du 14e (Centre américain, La Rochefoucauld, Leclerc-Friant, Bauer-Thermopyles) ou «généralistes» (Clap, SOS Paris, CNL), La Page a permis l'ouverture d'un débat public dont on a bien senti qu'il répondait à une attente de la part d'un grand nombre de gens.

Selon nous, il n'était pas possible d'en rester là et de laisser se perdre ce potentiel de mobilisation. Plutôt que de toujours réagir aux agressions de la spéculation et d'organiser la défense après coup, pourquoi ne pas agir beaucoup plus en amont, là où sont prises les décisions et où est détenue l'information, au seul niveau où chaque citoyen est en droit d'intervenir, celui du politique, et plus exactement du pouvoir municipal? Car le problème n'est pas la transformation inévitable et même nécessaire d'une cité vivante, mouvante; le problème est l'absence de trans-

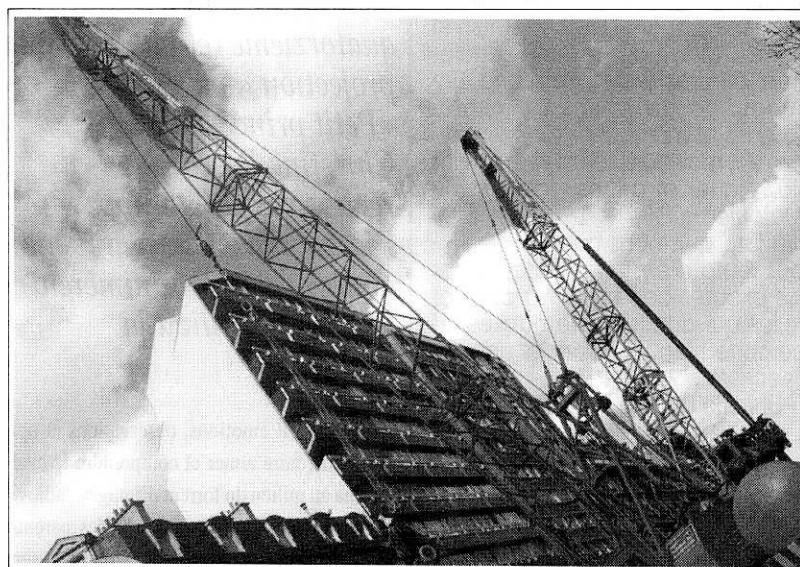


Photo Jean-Luc Metzger

Agir en amont avant que les décisions ne soient prises.

parence, de communication entre décideurs et administrés. Le pouvoir est désormais de plus en plus déconnecté de la société, fonctionne en vase clos, parfois sans conscience des enjeux, sans exigence. A partir du problème fondamental de l'évolution de notre environnement urbain, notre but est d'améliorer le fonctionnement de la démocratie locale.

En devenant une force importante (c'est-à-dire en réunissant le plus grand nombre possible d'adhérents), nous pourrions, tel un groupe de pression, peser sur le pouvoir afin d'accéder aux informations dont nous sommes jusqu'à présent exclus et contribuer à transformer non seulement les règles du jeu en matière d'urbanisme, mais encore les règles démocratiques elles-mêmes. Il ne s'agit pas de tomber dans une logique de contestation systématique, d'affrontement stérile, mais d'amener les autorités municipales à discuter, négocier. Il faut donc mettre en place une structure d'accès rapide à l'information qui permette une réelle participation des citoyens à l'aménagement de leur quartier.

Urbanisme et démocratie, l'association que nous avons créée dans ce but, n'appartient

donc à personne et ne doit en aucun cas se substituer à la volonté de chacun; elle doit être une espèce de «coquille vide», un pont jeté entre le pouvoir et les citoyens, un espace de discussion, de propositions, une contribution à la renaissance de la vie démocratique dans la Cité. Le bureau (c'est-à-dire le collègue élu de l'association, chargé de l'exécutif) reste d'ailleurs ouvert, et il est bien sûr possible d'en faire partie.

Loin d'être utopique, cette initiative répond à une grande frustration et à une forte demande de transparence que semblent confirmer les nombreuses adhésions qui nous sont déjà parvenues. Ailleurs, des associations comme La Bellevilleuse ont véritablement su transformer l'urbanisme en même temps que la vie politique d'un quartier. Pourquoi pas les citoyens du 14e?

Le 8 avril, nous nous réunissons à 20h30 au 85 rue d'Alésia pour décider concrètement des modalités d'action, voire élaborer un programme pour l'année. Venez en discuter et vous approprier cette association qui, avec un peu d'imagination, contribuera peut-être à intégrer le citoyen à la gestion de sa ville, et à réhabiliter la participation politique, noble et désintéressée.

Dimitri Nicolaïdis

Association Urbanisme et démocratie: 9 Cité Bauer (adhésion: 50F).

EDOUARD FRANÇOIS, ARCHITECTE:

«Sortir de l'impasse»

L'ASSOCIATION Urbanisme et démocratie, créée au début de l'année, reçoit un écho favorable, et compte déjà un nombre d'adhérents non négligeable. Edouard François, qui en a eu l'idée avec Dimitri Nicolaïdis, explique les raisons d'être d'une telle association.

Tu dis que, parce que la classe politique n'assure plus, des associations d'un nouveau type naîtront. Pourquoi?

Les années 68 sont passées; aujourd'hui, on ne remet plus en cause le système, on compose avec. Le réalisme est à l'ordre du jour. La classe politique n'assure plus (c'est son problème), mais le besoin d'une politique demeure; ce besoin est donc à délocaliser. C'est le nouveau rôle que se doivent d'assurer les associations de la décennie 90, dont les objectifs sont la concertation et l'action en amont. Urbanisme et démocratie est de celles-ci.

Quel doit être le rôle de ces associations d'un nouveau type que l'on commence à voir apparaître?

Il est primordial qu'elles ne se contentent plus d'être défensives. Pour être efficaces, il faut qu'elles représentent une réelle force d'opinion: un minimum de 300 à 400 personnes. En deçà, nous ne serons jamais qu'un

club de gens sympas avec les meilleures intentions du monde. Nous avons reçu à ce jour une soixantaine d'adhésions spontanées (cotisation de 50F versée). Un cinquième de l'objectif est rempli.

Que faut-il faire?

De l'urbanisme, bien sûr, au sens large, mais d'une manière démocratique. Attention: démocratie ne veut pas dire populisme, mais suppose de comprendre, d'informer, puis d'agir. Aujourd'hui, nous n'avons à choisir qu'entre une réhabilitation minable ou une promotion béton. La démission n'est pas ce que nous voulons léguer à nos enfants... Il faut prendre en main les règles du jeu. On a pu voir, lors de la réunion du 27 novembre, que, faute d'anticipation, on est paradoxalement conduit à être à la fois contre la démolition d'un bâtiment pour faire un espace vert, et contre la suppression d'un espace vert pour faire des bâtiments. La démocratie, l'urbanisme, l'architecture sont-elles à ce point dans une impasse? Nous pensons que non. Par exemple, il existe d'autres types de démarches qui, à l'encontre de ce qu'on faisait dans les années 80, ne réduisent pas les projets architecturaux à des objets déconnec-

tés du réel, mais qui incarnent des valeurs essentielles d'usage (le plaisir), de contexte (le respect), de matière (la sensualité). Celles-ci, expliquées et mises en œuvre, sont le renouveau de la ville. Il y a du chemin à faire: trop d'opérations immobilières (neuf ou réhabilitation) ne procèdent que d'une pensée égoïste et mercantile.

Concrètement, donne-nous un exemple.

Il n'est que trop évident que l'intervention en aval ne peut, au mieux, que faire changer un raccord de gouttière ou une lucarne en toiture; et c'est toujours l'horreur, même pour ceux qui ont obtenu ces changements dérisoires! Il faut leur faire prendre conscience qu'ils peuvent aller beaucoup plus loin. En amont, si l'on devient consultant obligé de la mairie, avant la délivrance du permis de construire, on ne parle plus de lucarnes ni de gouttières, mais bien de projets. On peut pallier les faiblesses des professionnels en ouvrant de nouvelles possibilités. Plus en amont encore, on peut parler ensemble d'urbanisme. Cet exemple sur l'architecture vaut aussi, bien sûr, pour le juridique, l'économique, l'«écologique», le social...

OU TROUVER LA PAGE

La Page est en vente sur les marchés du quartier pendant les trois ou quatre week-ends qui suivent la parution du journal. Vous pouvez notamment la trouver de façon quasi certaine, le samedi ou le dimanche, sur les marchés Alésia, Daguerre, Edgar-Quinet, Villemain et Brune... Mais nous sommes également diffusés dans plus d'une cinquantaine de points de vente; kiosques et marchands de journaux, bien sûr, mais aussi librairies, épiceries biologiques et autres magasins du quatorzième.

La liste que nous publions ci-dessous tente d'être complète, toutes nos excuses cependant à ceux et celles qui auraient été oubliés, et merci de bien vouloir nous signaler les erreurs...

- **Librairie L'HERBE ROUGE :**
1, rue d'Alésia
- **LIBRAIRIE ALPHONSE-DAUDET :**
73, rue d'Alésia
- **Librairie PLAISANCE :**
207, rue d'Alésia
- **BOUQUINERIE ALESIA :**
17, rue Alphonse-Daudet
- **Librairie LA PLUME ET L'ENCRER :**
6, rue Barboux
- **LES EDITIONS BERBERES :**
47, rue Besnard
- **Librairie L'ARBRE A LETTRES :**
14, rue Boulard
- **Librairie ALIAS :** 21, rue Boulard
- **Papeterie :** 1, rue Boyer-Barret
- **Bar GLOBE-TROTTER :** 16, rue Brézin
- **Triperie TETEREL :** 23, rue Brézin
- **COMME UN P'TIT COQUELICOT :**
25, rue Brézin
- **LE DOMAINE DES DIEUX :**
33, rue Brézin
- **Librairie :** 134, boulevard Brune
- **Restaurant LE CITOYEN :**
12, rue Daguerre
- **ART-TABAC :** 2, place de Catalogne
- **Librairie DUPUY :** 21, rue Daguerre
- **LES COUSINS D'ALICE :**
36, rue Daguerre
- **DAGUERRE ET PAIX :**
61, rue Daguerre
- **Boulangerie LE MOULIN DE LA VIERGE :** 82, rue Daguerre
- **Librairie :** 94, av. Denfert-Rochereau
- **Librairie LE GRIMOIRE :** 27, rue Didot
- **Librairie LES CYCLADES :**
53, rue Didot
- **Librairie L'OISEAU-LIVRE :**
63, rue Didot
- **THEATRE DU DE A COUDRE :**
6, rue de l'Eure
- **Librairie ATMOSPHERE :**
7, rue Francis-de-Pressensé
- **Librairie :** 27, rue Gassendi
- **Kiosque :** 71, av. du Général-Leclerc
- **Foyer LE PONT :** 86, rue de Gergovie
- **Librairie ENR :** 12, av. Jean-Moulin
- **Librairie :** 68, av. Jean-Moulin
- **Kiosque :** 79, av. du Maine
- **Boutique IL CAMPIELLO :**
98, Bd du Montparnasse
- **Librairie LERAT ALBERT :**
21, rue Mouton-Duvernét
- **LIBRAIRIE S3 :** 89, rue de l'Ouest
- **LIBRAIRIE DU PERE-CORENTIN :**
57, rue du Père-Corentin
- **Librairie :** 48, rue Raymond-Losserand
- **Cadeaux CLAP :**
50, rue Raymond-Losserand
- **Librairie :** 159, rue Raymond-Losserand
- **Librairie PRIOLET GILBERT :**
16, avenue René-Coty
- **Librairie MONTSOURIS :**
27 bis, avenue René-Coty
- **Librairie LA SABLIERE :**
4, rue de la Sablière
- **Librairie FOC :** 49, Bd Saint-Jacques
- **Librairie JACQUES GAIMARD :**
25, rue Saint-Yves
- **Epicerie :** 59, rue Sarette
- **Librairie :** 7, rue Sophie-Germain
- **LIBRAIRIE ESOTHERIQUE :**
8, rue Sophie-Germain
- **Librairie AVIOTTE :**
63, rue de la Tombe-Issoire
- **Librairie AU FIL DES PAGES :**
91, rue de la Tombe-Issoire
- **Librairie hellénique DESMOS :**
14, rue Vandamme
- **Boulangerie LE MOULIN DE LA VIERGE :**
105, rue Vercingétorix.

Au collège Jean-Moulin

LE CINE-CLUB A DIT

Le 28 novembre dernier, le ciné-club du collège Jean-Moulin invitait le quatorzième (et La Page) à la projection «privée» du «Petit prince a dit». Christine Pascal, la réalisatrice, et Philippe Piazzi, rédacteur à la revue «Jeune cinéma», animèrent le débat qui suivit la projection.



Photo Jean-Luc Metzger

CHANGER émotions, observations et opinions, faire aimer et comprendre le cinéma au milieu du torrent d'images audiovisuelles, voilà les objectifs que des parents, des enfants et le collège Jean-Moulin se sont fixés en créant, en janvier 92, leur ciné-club. L'activité de base consiste, bien sûr, à projeter de «bons» films en séance privée. A ce propos, d'une manière assez symbolique, pour leur première séance, les membres du club ont choisi «Cinéma Paradiso», cette histoire d'amour entre un enfant et... un cinéma inexorablement voué à la casse.

Au delà de cette activité de base, les collégiens affectionnent les débats: on parle du film visionné, on s'accroche sur le choix du prochain... C'est au cours d'une de ces mémorables discussions que l'idée leur est venue de participer au Festival de Cannes, de faire leur propre sélection et d'établir leur palmarès.

VOYAGE À CANNES

Ainsi donc, en mai 92, quinze jeunes de 6e, 5e et 4e, membres du comité d'organisation du ciné-club, accompagnés de cinq parents (l'indépendance ne s'acquiert qu'à ce prix) ont participé au Festival de Cannes, à titre tout à fait officiel (ils ont bénéficié d'une initiative de la mairie de Cannes). Ils ont vu six films et quatre courts métrages et pris une part active aux débats. Dans le train qui les

ramenait à Paris, ils ont élu (à bulletin secret) «Le Petit Prince a dit» meilleur film de Cannes 92. Le Petit Prince, c'est l'histoire de Violette, dix ans, atteinte d'une tumeur incurable, qui retrouve ses parents.

Respectueux des traditions, ils ont décerné leur «palme d'or» à la réalisatrice (Christine Pascal), aux principaux acteurs (Richard Berry, Anémone, Marie Kleiber et Claude Muret) ainsi qu'à la société distributrice (AAA). Et quoi de mieux, pour mettre en scène cette cérémonie, qu'une projection privée au Gaumont-Alésia? Après la remise des prix, les membres du ciné-club ont eu tout loisir d'interroger les professionnels, apparemment ravis de la qualité de leurs interlocuteurs.

AU PROGRAMME EN 93

Voir «Le Cuirassé Potemkine» d'Eisenstein, «Little Big Man» d'Arthur Penn, organiser un mini-festival Collège (vendredi-samedi), participer au festival de Cannes, du 21 au 24 mai... Le ciné-club ne manque pas d'idées pour faire aimer le cinéma, se familiariser avec le milieu du spectacle.

Qualité supplémentaire: le ciné-club n'est pas avare de renseignements sur son propre fonctionnement, veillant à assurer une transparence totale sur l'origine de son financement. C'est ainsi que, pour couvrir leurs frais (estimés à 10000F pour 1993), ses membres comptent obtenir 7000F de la mairie et 2000F des commerçants. En d'autres termes, en acquittant consciencieusement vos impôts et en consommant dans le quatorzième vous participerez à la promotion du cinéma!

Paule Riffot et Jean-Luc Metzger

ASSOCIATION CARAVANSRAIL (1)

Bien plus qu'une ludothèque

AU 18 de la rue de Châtillon, il suffit, comme dans un conte, de pousser la porte bleue pour découvrir ce petit paradis des enfants du quartier, la ludothèque. Ce mercredi là, on y trouvait aussi des mamans en séance d'alphabétisation, ou plus simplement occupées à découvrir l'écriture et la lecture à partir des situations les plus simples de la vie quotidienne.

Créée en 81, par Nicole Deshayes, conseillère conjugale, autour de la ludothèque, conçue comme support pour une éducation familiale, l'association Caravansérail a progressivement élargi ses locaux et ses objectifs mais est restée fidèle à son esprit: favoriser l'insertion, l'adaptation des usagers à leur environnement familial, éducatif, social et professionnel.

Aujourd'hui, en plus de la ludothèque (ouverte à tous les publics), Caravansérail offre:

- une formation de ludothécaire (BEATP, option ludothèque). A l'horizon se dessine un projet de structuration de la profession au niveau national;
- une centrale d'achats jeux et jouets à l'usage des ludothèques;
- un soutien scolaire par le jeu (du cours préparatoire à la 5e);
- des actions de formation pour les chômeurs de longue durée, en particulier pour les personnes de plus bas niveau, avec un souci

permanent d'individualiser les parcours et de respecter les besoins et les rythmes de chacun;

- des «ateliers pédagogiques personnalisés» où l'on propose une formation individualisée aux allocataires du RMI, à des jeunes complétant leur contrat emploi-solidarité et à des adultes désirant une remise à niveau dans les matières générales et prochainement en informatique;
- une entreprise d'insertion qui vient de démarrer, et qui produira prochainement... des déguisements.

Et la boucle est bouclée, du moins pour aujourd'hui.

Caravansérail s'est développé de manière organique à partir des besoins locaux, est devenue un centre social original qui s'efforce de développer une économie sociale et familiale intelligente. Ce lieu de vie se veut être un centre de rencontres, d'échanges, d'expérimentation et de réflexion permanentes.

Cette année, Caravansérail, ce sera peut-être vous?

Anne Ballet

Caravansérail: 18 rue de Châtillon, tél: 45 40 54 89., fax: 40 44 08 31.

(1) Caravansérail: abri pour les voyageurs. Par extension, endroit fréquenté par un grand nombre d'étrangers (Larousse)

ASSOCIATION SARAJEVO:

Agir pour la paix

LE 31 AOUT 1992, l'immeuble du 153 avenue du Maine voyait poindre un espoir, ou plus exactement une association de l'espoir. Celui de Sarajevo assiégée et de ses habitants. Ville capitale de la Bosnie-Herzégovine, au cœur d'une région qui, aujourd'hui, brûle, Sarajevo n'est pas aussi éloignée que l'on se plaît à le croire.

L'Association Sarajevo regroupe actuellement plus de 300 adhérents, tant en France que de l'autre côté de l'Adriatique. Citoyens,

ils n'admettent pas que soient bafouées les valeurs premières de leur civilisation, faite des grandes cultures qui se croisent et se mêlent au cœur de l'Europe, ils n'acceptent pas que la dignité humaine, les droits de l'homme et de l'enfant soient réduits à néant.

Statutairement, cette association a pour but de contribuer au rétablissement de la paix et de la bonne entente dans l'Etat indépendant de Bosnie-Herzégovine. Son action s'articule autour de trois axes:

- informer et mobiliser l'opinion publique sur les désastres de la guerre qui détruit la Bosnie-Herzégovine, ainsi que ses répercussions en Europe et dans le monde;
- alerter les Etats et les organisations internationales sur les risques de pourrissement et de propagation du conflit;
- assister les organisations humanitaires dans leur effort d'aide aux populations persécutées ou menacées.

Ainsi, les représentants de l'Association Sarajevo ont pu animer plus de soixante conférences sur la Bosnie-Herzégovine et l'ex-Yougoslavie, tant en France que dans le reste de l'Europe; de nombreux articles, interviews et témoignages ont été publiés; des tables rondes et des débats ont été organisés sur les stations et chaînes de télévision, tout ceci tant au niveau national que régional.

L'association a également fait obtenir de la Fondation de France et de France Terre d'asile plus de vingt aides financières urgentes aux réfugiés les plus démunis. Elle assiste Médecins du monde dans l'accueil des enfants malades, travaille en collaboration avec divers organismes à la collecte de vêtements, couvertures, matériel médical et organise des convois vers la Bosnie-Herzégovine, de façon à éviter le marché noir.

Pour tout cela, l'association a besoin de nous tous, habitants du quatorzième. Des expo-ventes pourraient être organisées, ainsi que des spectacles, théâtre ou cinéma, au profit de l'Association Sarajevo. L'association cherche également en ce moment, un espace ouvert au public pour une exposition de photo de Sarajevo.

Ce n'est pas seulement l'avenir de ce peuple qui se joue en ce moment, c'est aussi le nôtre en tant que citoyens de l'Europe.

Nathalie Osmont

Association Sarajevo: chez Faik Dizdarevic, 153 avenue du Maine, 75014 Paris, tél.: 45.43.05.16. Bientôt au 17 rue de l'Avre, dans le 15e, tél.: 45.79.38.66.

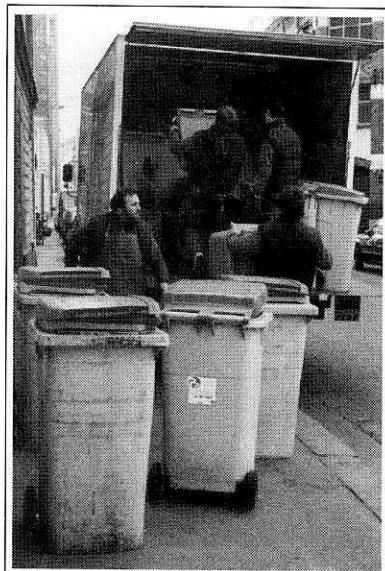


Photo Jean-Luc Metzger

EFFET D'ANNONCE ET VIEUX PAPIERS

En janvier, les panneaux d'affichage de la capitale accueilleraient une campagne de la mairie de Paris annonçant l'arrivée de poubelles «bleues» (1). Il s'agissait en fait, si l'on arrivait à déchiffrer les messages conçus par les petits génies de l'agence de pub Opéra, de conteneurs destinés à la récupération des vieux papiers.

Enfin!, vous écririez-vous, la première ville de France décide de quitter le peloton de queue en matière de récupération sélective des déchets... Pas si vite! Il ne faut pas confondre campagne de pub et installation effective des dites poubelles.

L'affiche ne dit pas où se renseigner. Coup de téléphone à la mairie du quatorzième, qui n'a pas l'air très au courant mais qui fournit fort aimablement le numéro de l'Hôtel de Ville. Là, on sait: en fait, notre arrondissement ne sera pas concerné avant le mois de juin.

Alors, pourquoi toutes ces affiches? Seroit-ce la proximité des urnes qui incite à exploiter par anticipation un thème à la mode, au lieu d'informer en temps et en heure de la mise en œuvre d'une mesure plutôt positive? Non, non, nous assure-t-on: il ne s'agit que de prévenir nos concitoyens suffisamment à l'avance pour qu'ils puissent se préparer à la présence de ce nouvel équipement. Tant d'attention émeut. C'est vrai, quoi! des fois qu'on soit dérangé par les odeurs...

En attendant, il est toujours possible de s'adresser à la déchetterie du treizième, au métro Nationale.

(1) A ne pas confondre avec les poubelles vertes, qui remplacent depuis février les conteneurs gris à couvercle orange (daltoniens s'abstenir).

Au Thym Danville

«LA CUISINE AU NATUREL»

PRODUITS ISSUS

DE LA CULTURE BIOLOGIQUE

4, rue Danville - Paris 14ème
Réservation Tel: 42.79.98.40.

Ouvert du lundi au samedi - fermé le dimanche



- Masques
- Eaux fortes de Baruffaldi et Cadore
- Affiches
- Objets en verre de Murano

Paola Pellizzari - Galerie des 7 Parnassiens
98, bd. du Montparnasse 75014 - Paris - tél.: 43 35 15 61

VOTRE JOURNAL DE QUARTIER

La Page, journal de quartier dans le 14^e, est publié par l'association de bénévoles L'Equip'Page. Elle est ouverte à tous et toutes : vous pouvez vous joindre à nous, en envoyant vos articles ou vos informations (BP53, 75014 Paris Cedex) ou en téléphonant au 45.41.75.80. (répondeur).

AU JOUR LE JOUR

29 octobre 1992. Expulsion des 237 familles sans-logis qui occupaient l'esplanade du Château de Vincennes. A ce jour, seule une trentaine de ces familles a été relogée.

13 novembre. Le gouvernement adopte un plan d'urgence au profit des sans-logis et annonce la réquisition, entre autres, de deux immeubles vacants appartenant à la Ville de Paris, dont celui de la Maison maternelle, 41 avenue René-Coty. Cette décision n'a toujours pas été appliquée.

25 décembre. Le jour de Noël, 200 personnes mal logées et sans abris envahissent l'hôtel Georges-V, près des Champs Élysées. Par cette action symbolique, l'association Droit au logement entend «attirer l'attention des pouvoirs publics sur la détresse de milliers de personnes qui passeront cet hiver dans la rue ou dans des conditions de logement intolérables».

28 décembre. Le maire de Paris écrit à Maignon pour protester contre les réquisitions annoncées le 13 novembre. Le Premier ministre lui répond le 11 janvier. Il justifie les réquisitions par «la gravité exceptionnelle de la pénurie de logements sociaux dans Paris pour les familles sans abri» et le «risque grave pour l'ordre public».

15 février. Au Conseil de Paris, le maire du 14^e interpelle le préfet de police. Il lui demande de lever l'arrêté de réquisition sur l'immeuble du 41 avenue René-Coty. Le préfet refuse d'intervenir tant que le conflit entre la Ville et la fondation Koppe n'est pas résolu.

Mercredi 24 mars. Vingt-trois familles sans logis, accompagnées de nombreuses personnalités dont Jacques Higelin, Albert Jacquard, monseigneur Gaillot et le professeur Schwarzenberg, «réquisitionnent» la Maison maternelle. Les responsables de la fondation Koppe leur accordent l'hospitalité jusqu'au 26 mai, date de leur procès en appel contre la Ville de Paris. Des banderoles sont accrochées aux fenêtres: «Pas d'expulsions sans relogements», «Immeubles vides, assez!...» Tandis qu'un impressionnant dispositif policier bloque tout accès au bâtiment, la Ville engage une procédure en référé pour obtenir l'expulsion de ces «squatters». Ceux-ci attaquent quant à eux la préfecture de police pour «atteinte à la libre circulation».

Judi 25 mars. A l'appel de DAL, 200 à 300 personnes (parmi lesquelles de nombreux habitants du 14^e) se rassemblent devant le «41» pour exprimer leur soutien aux 23 familles. A l'intérieur de la Maison maternelle, la vie s'organise. Dans cet ancien orphelinat doivent cohabiter 79 personnes (37 adultes et 42 enfants), représentant huit nationalités (Français, Marocains, Maliens...). En attendant la levée du blocus policier (qui interviendra le soir même), les «occupants» sont ravitaillés par les Restos du cœur.

Samedi 27 mars. Un tract est diffusé sur les marchés du 13^e et du 14^e. Il appelle à un nouveau rassemblement, lundi 29. Un comité de soutien est constitué; il entend aider les 23 familles à trouver un relogement et obtenir la reprise des activités de la Maison maternelle.

Dimanche 28 mars. A la demande de DAL, un huissier de justice vient constater que ce sont en fait 23 personnalités (dont l'abbé Pierre) qui ont élu domicile au «41» et y hébergent les 23 familles sans logis.

Lundi 29 mars. Le rassemblement convoqué avenue René-Coty se transforme en délégation au conseil d'arrondissement. (suite p.2)

La Page

Du Mont Parnasse au Mont Rouge

SUPPLEMENT GRATUIT
AU NUMERO 16

41, avenue René-Coty

LES SANS-LOGIS ONT BESOIN DE TOIT

Depuis le 24 mars, 23 familles sans logis sont hébergées dans la Maison maternelle Louise-Koppe, vide depuis 1989.

Avec l'association Droit au logement, elles dénoncent le scandale des immeubles vacants, alors que tant de demandes de logement restent insatisfaites... Elles en appellent à la solidarité des habitants du quatorzième. Les enfants du quartier (et leurs parents) sont invités à une fête, dimanche 16 mai, à partir de 15 heures, au 41 avenue René-Coty (à l'angle de la rue d'Alésia). L'occasion d'une rencontre.

Photo: Laurence Leblanc



VOIX SANS TOIT

Parcours d'errance

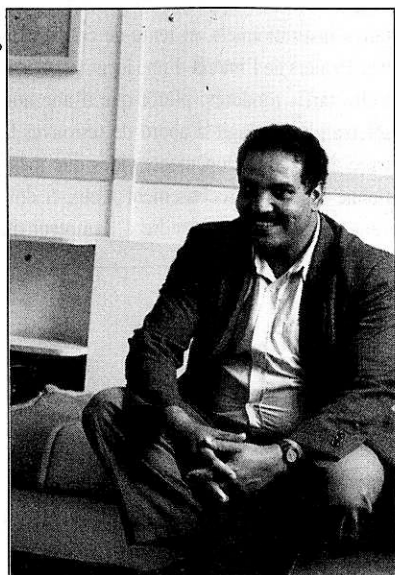
Rencontre avec deux «occupants» du 41 avenue René-Coty. Récits de «galère», ou quand expulsion rime avec exclusion.

SOPHIE (nous l'appellerons ainsi) vivait avec sa mère dans un studio du 20^e arrondissement. Avec l'aide du Secours catholique, elle trouve un deux pièces dans le 7^e. Elle paie le loyer régulièrement, scrupuleusement. Couturière, elle connaît des problèmes de santé et devient même titulaire d'une pension d'invalidité de 1500F par mois, qui lui permet de conserver un travail à mi-temps.

Au début de 1989 son propriétaire lui apprend qu'il veut récupérer son logement «pour y loger sa fille». Sophie accepte de quitter les lieux si elle retrouve un toit. Ses recherches dans le privé sont infructueuses. Sa demande de HLM, malgré de nombreuses démarches, en particulier en direction du maire de son arrondissement, reste vaine. Elle continue de régler son loyer. Fin 1991, l'expulsion est prononcée par le tribunal. Nouvelles démarches; nouveau fiasco. Début octobre 1992, elle reçoit l'avis d'expulsion. Elle retourne à la mairie : toujours rien.

Le 25 octobre 1992, elle part faire ses courses. Elle croise l'huissier, le commissaire de police et deux autres «messieurs»

Photo: Bruno Négroni



qui viennent changer les serrures. L'huissier lui indique qu'elle pourra venir le voir pour récupérer ses affaires. Quand Sophie le contacte, il n'a plus la clef, il l'a donnée au propriétaire. Ce dernier lui indique qu'il a «fait appel à Emmaüs pour vider l'appartement»... Et c'est vrai! Emmaüs a tout récupéré... et tout vendu!

«C'est très bizarre après, ce sentiment de ne plus avoir aucun endroit où rentrer, aucun lieu où retrouver ses affaires, le soir surtout.» Depuis fin octobre, Sophie erre d'hébergement provisoire en logement momentané. Quelques jours dans des foyers («A cinq par chambre, c'est dur d'avoir un peu d'intimité»), quelques jours à l'hôtel.

Elle n'a plus aucune affaire personnelle. Sa mère, par bonheur, est hébergée chez des amis. C'est le Secours catholique qui lui a donné l'adresse de l'association Droit au logement. Le jour de Noël, elle faisait partie des occupants de l'hôtel Georges-V.

Elle est venue avenue René-Coty pour continuer à se battre pour son juste droit. Et puis, «cela m'aura dans tous les cas permis d'être sous un toit pendant quelques semaines...». Conserver sa dignité passe pour elle aussi par cela. Lorsque Sophie téléphone à sa mère, pour ne pas l'inquiéter, elle lui dit: «Ça va, je suis à l'hôtel...»

LICENCIE ABUSIVEMENT... DE SON APPARTEMENT

Monsieur Karamane, marié, père de quatre enfants, gardien d'immeuble, était logé par son employeur, au 142 rue Montmartre. Son patron lui demande de faire toujours plus de nuits; M. Karamane finit par refuser: c'est le licenciement. Le 15 janvier 1991, il engage une procédure devant le tribunal des prud'hommes pour licenciement abusif. Il va à coup sûr «gagner»: il doit percevoir plus de 50000F. Mais le jugement tarde (l'avocat de son employeur ayant obtenu plusieurs reports); en attendant, il a perdu son travail... et son logement.

En effet, parallèlement, le patron a engagé une procédure d'expulsion à l'encontre de M. Karamane, logé dans un studio de l'immeuble. (suite p.2)

QUELQUES IDEES POUR LE LOGEMENT SOCIAL

Le respect du droit au logement exige d'abord l'application de mesures d'urgence, c'est-à-dire la réquisition de certains immeubles vacants. Il suppose aussi la mise en œuvre d'une vaste politique de construction de logements sociaux. Mais, à moyen terme, on peut envisager de rendre plus accessibles les logements existants:

- par des mesures fiscales contraignantes: les propriétaires de logements vacants qui, actuellement, sont exonérés de la taxe d'habitation, seraient astreints à son paiement à un taux normal, voire supérieur;
- par des mesures fiscales incitatives: les propriétaires ne paieraient pas d'impôts sur les loyers des appartements qu'ils loueraient à des personnes à faibles revenus;
- par la transformation de bureaux inoccupés en logements;
- par le départ des logements sociaux des personnes qui ont des revenus suffisants pour accéder au marché locatif privé.

LE POINT DE VUE DE LA MAIRIE

Difficile d'obtenir une déclaration officielle de Lionel Assouad concernant l'affaire du «41». Contentons-nous de sa réponse aux élus de l'opposition lors du conseil d'arrondissement du 29 mars.

L'argumentation du maire du quatorzième tient en trois points. Un: les sans-logis, les «nouveaux pauvres», etc. sont des «acquis» de la gauche; «un peu de pudeur, messieurs les socialistes». Deux: nous vivons dans un Etat de droit; la loi doit être respectée. Trois: de très nombreux demandeurs de logement attendent patiemment leur tour; ceux qui pensent passer «devant les autres» à la faveur d'actions d'éclat doivent savoir que, dorénavant, ils passeront «derrière».

Pas un mot en revanche sur la fondation Louise-Koppe, dont Lionel Assouad s'était bien dispensé, au moment du vote sur le projet de «Maison enchantée», de dire qu'elle était en procès avec la Ville...

HORS SERIE

Vous tenez entre les mains un numéro spécial (gratuit) de La Page, journal du 14^e arrondissement réalisé par des bénévoles. La Page existe depuis plus de quatre ans et paraît environ quatre fois par ans, sur huit pages. Elle est en vente (8F) sur la plupart des marchés et dans plus d'une cinquantaine de commerces du 14^e. Il est encore possible d'y trouver le n°16, paru fin mars. Le n°17 paraîtra début juin.

Ce journal souhaite être le vôtre; il entend fournir une information indépendante sur la vie de quartier, «du Mont Parnasse au Mont Rouge», et constituer un lieu d'expression pour ses habitants et pour les animateurs de la vie associative.

L'événement créé par l'occupation du 41 avenue René-Coty nous a poussés à publier ce numéro spécial. Nous espérons avec ces quelques articles vous aider à mieux comprendre la situation des sans-logis et contribuer à ce que s'exprime votre solidarité.

«Ça va, je suis à l'hôtel» (suite de la p.1)

Son maintien dans les lieux n'aurait pourtant pas dû poser de problème puisque le bureau du gardien est indépendant de son logement et que son remplaçant habite un autre studio de l'immeuble. La justice a cependant été plus rapide qu'en matière de conflit du travail: le jugement d'expulsion est intervenu à l'automne 1991.

En juillet 1992, la famille Karamane part au Maroc pour un mois. A leur retour, la serrure est changée. Plus de logement. Pourtant, la première demande de HLM des Karamane remonte à 1982... Un parcours d'errance commence. Hébergement chez des amis (pas facile lorsqu'on est six). M. Karamane possède une camionnette, qui lui sert pour dormir certaines nuits. Il va même passer quelques jours devant le château de Vincennes. C'est là qu'il rencontre Droit au logement. Mais les conditions de vie à Vincennes sont très dures; il est accueilli chez des amis. C'est difficile: «Le soir, tu traînes un maximum pour rentrer le plus tard possible pour déranger le moins possible. Imagines, avec les enfants...» Et c'est l'arrivée au «41».

Sa fille aînée, âgée de 12 ans, pleure régulièrement; la psychologue de l'école a déjà contacté la famille, mais que faire? M. Karamane a encore des indemnités de chômage; avec les prestations familiales, «au niveau argent, ça va». Il cherche du travail, mais c'est difficile: sans logement, la déprime au ventre, la famille déboussolée...

Bruno Négroni

«QU'ILS Aillent EN BANLIEUE!»

Une bonne partie des sans-logis accepte d'aller loin de Paris, mais les logements disponibles en grande banlieue sont rares et les politiques de quota dans les cités HLM entraînent des refus. De plus, personne n'a intérêt à renforcer la constitution de ghettos de pauvres et d'immigrés (ces deux catégories se recoupent largement...).

Par ailleurs, la solution aux problèmes de logement ne réside pas dans l'éloignement systématique par rapport aux lieux de travail... Un nombre non négligeable des sans-logis est salarié et occupe des emplois dont les horaires ne permettent pas l'éloignement de Paris. Il faut au moins être proche d'un métro. Par exemple, dans les entreprises de nettoyage de bureaux (situés à Paris ou en proche banlieue: La Défense, etc.), on commence à travailler à 6 heures du matin... Impossible dans ces conditions d'être logé à Mantes-la-Jolie. Les cadres supérieurs le savent bien, eux qui, de plus en plus nombreux, ont un pavillon en grande banlieue et un «pied-à-terre» à Paris pour quelques nuits par semaine...

Des sans-abris par milliers

SI AUCUN organisme public ne s'est, à ce jour, donné la peine de recenser l'ensemble des sans-abris et mal-logés, il est toutefois possible de se faire une idée de leur nombre. L'association Droit au logement parle de 65000 dossiers de demandeurs prioritaires auprès du seul Office public d'HLM de la Ville de Paris. 65000 dossiers, cela signifie 65000 ménages, soit au moins le double de personnes. Sans compter ceux dont les demandes sont rejetées, ceux qui n'en déposent pas, ceux qui oublient de la renouveler... Bref, dans la seule ville de Paris, plus de 130000 personnes vivent dans des conditions de logement insatisfaisantes (et 360000, selon

les mêmes critères, pour l'ensemble de la région Ile-de-France).

Par ailleurs, l'association Aide à toute détresse (ATD-Quart monde) estimait en 1986 que l'Ile-de-France comptait 400000 mal-logés et sans-logis. Compte tenu de la dégradation des conditions sociales, il ne paraît pas exagéré d'estimer qu'en 1993 leur nombre est d'au moins 500000 (soit la population d'un département français moyen).

Pourquoi le problème du logement a-t-il atteint une telle ampleur? Il y a, bien sûr, le nombre de chômeurs qui ne cesse d'augmenter; leurs revenus diminuant ou se réduisant au RMI, ils deviennent fatalement incapables

de payer des loyers, de plus en plus élevés. Mais il n'y a pas que les chômeurs qui sont mal logés; de plus en plus de salariés n'ont pas des ressources suffisantes pour se loger. Ainsi, sur les 2000 dossiers de demande de logement sociaux que gère DAL, la plupart des ménages disposent de revenus (entre 7000 et 10000F par mois)...

S'il y a une crise du logement, c'est aussi parce que les propriétaires «institutionnels» (banques et assurances) et les marchands de «biens» proposent des logements réservés à une clientèle fortunée. Nous n'en voulons pour preuve que les désastres causés par les «congrès pour vente»: quand une opération

immobilière transforme l'habitat social de fait (hôtels meublés, appartements bénéficiant d'un loyer «loi de 1948») en résidences de luxe, les anciens locataires se retrouvent à la rue, incapables de se loger «aux prix du marché».

La responsabilité des pouvoirs publics est également accablante, puisque, au cours des dix dernières années, l'Etat et la Ville n'ont construit à Paris que 3000 logements sociaux par an.

Jean-Luc Metzger

LOGEMENTS VACANTS

L'Institut national de la statistique et des études économiques indique qu'en 1990, 117000 logements étaient vacants à Paris et 309000 dans toute l'Ile-de-France (sans compter les trois millions de mètres carrés de bureaux invendus). Admettons, comme en convient Droit au logement, que seulement le tiers de ces logements soit en bon état; cela représente de quoi loger 100000 familles en région parisienne. Sans rien faire d'autre qu'appliquer la loi de réquisition.

Au jour le jour (suite de la p.1)

La place de la Mairie est ceinturée par les forces de l'ordre. Dans la salle des mariages, le maire et les élus de la majorité municipale restent sourds aux interventions des représentants du PS, du PCF et des Verts en faveur des sans-logis et de la fondation Koppe.

Dimanche 4 avril. A 14h30, à l'invitation des personnalités «hébergeant les 23 familles», 400 personnes viennent faire la fête. Elles se voient refuser l'accès de la Maison maternelle. La police ne lèvera le siège qu'à 18h30. DAL dénonce l'«entrave à la liberté de circuler et à la liberté de réunion». Près de 200 plaintes sont déposées.

Jeudi 8 avril. Le tribunal de Paris statue sur la demande d'expulsion déposée par la Mairie. Le procureur de la République fait remarquer que «l'urgence est du côté des familles sans logis plutôt que du droit de propriété».

Jeudi 15 avril. Le tribunal rend sa décision: les 23 familles disposent de deux mois pour quitter l'immeuble du «41». Passé ce délai, la Ville sera autorisée à faire procéder à leur expulsion. Déclarant «incontestable que les locaux ont été investis sans l'accord du propriétaire, ni celui du locataire», l'ordonnance rend cependant hommage au «caractère humanitaire» de l'action des groupes de soutien, qui «exprime une revendication légitime, fondée sur le droit au logement».

Omar Silfi

L'ASSOCIATION DROIT AU LOGEMENT

Faire face à l'urgence et ouvrir la voie à une attribution plus équitable des logements, tels sont les buts de DAL, à l'initiative de l'occupation du 41 avenue René-Coty.

L'ASSOCIATION Droit au logement (DAL) regroupe 2100 adhérents, dont 600 en instance d'expulsion. Les autres sont essentiellement des familles mal logées ou sans domicile fixe. L'idée de lutter avec les futurs expulsables et l'ensemble des mal-logés est née lors de l'occupation du square de la Réunion en 1990. Depuis trois ans, l'association aide les familles isolées dans leurs démarches en vue d'un relogement et organise avec elles des actions collectives lorsque toutes les possibilités de dialogue ont été épuisées. 270 relogements ont été ainsi obtenus.

Premier type d'actions: DAL offre ses conseils juridiques aux familles et entreprend diverses démarches pour obtenir un relogement définitif. Ainsi, il y eut par exemple durant l'année 1990-91 des contacts auprès de la préfecture et de la mairie de Gennevilliers afin de reloger cinq familles vivant dans un logement insalubre. L'association procède également à des actions collectives de plus grande envergure, telles que celles de la rue Keller, l'occupation du quai de la Gare ou René-Coty. L'occupation du quai de la Gare par des centaines de personnes fut ainsi organisée suite à l'insuccès des démarches entreprises pour le relogement de plusieurs familles à la rue. Ces luttes visent à ce que le dysfonctionnement dramatique du marché du logement (y compris du parc social) soit reconnu par les pouvoirs publics comme une «situation d'urgence», justifiant l'application



Photo: Bruno Négroni

de la loi d'attribution d'office de logements vides, dite «loi de réquisition» (voir encadré).

Pour faire prendre conscience du caractère de «crise» de la situation du logement, DAL demanda au gouvernement de recenser les logements vides, et ce lors de l'occupation de l'esplanade de Vincennes. Faute de réponse, l'association procura alors au ministre du Logement une liste d'immeubles vides, sans plus d'écho. Désormais, DAL s'efforce donc de continuer sa recherche d'immeubles et de logements vides appartenant à des propriétaires institutionnels, et tente de convaincre ces derniers de l'intérêt d'une location, même à des tarifs modérés, plutôt que d'une non affectation. Il s'agit d'abord de retrouver la trace des 117000 logements vides que mentionne le dernier recensement. Ceux-ci doivent ensuite, pour répondre à l'ampleur du

problème, pouvoir être réquisitionnés.

Des avancées ont été réalisées sur ce point essentiel, puisque la mise à disposition de logements dits «passerelles» a été accordée lors de l'occupation du quai de la Gare et, début 1993, pour vingt-six familles rue Rondelet. Mais faute de solution plus globale, les opérations médiatiques, avec le soutien de nombreuses personnalités et associations, continuent. Elles offrent ainsi aux familles une solution temporaire de logement... Il faut bien forcer un peu ce «devoir de solidarité» envers le logement dont parle la loi Besson!

Agnès Deboulet

LA LOI DE REQUISITION

Datant d'octobre 1945, cette loi, dite également «d'attribution d'office», autorise les pouvoirs publics (le préfet, avec ou sans la demande du maire) à réquisitionner, en cas de «crise grave du logement», des appartements vacants. Le bénéficiaire de cette mesure de réquisition doit s'acquitter, vis-à-vis du propriétaire, d'une sorte de loyer fixé par un bail annuel, renouvelable quatre fois. A l'issue des cinq ans de réquisition, le locataire dispose d'un accès garanti au logement social.

De 1945 à 1962, cette loi a permis de réquisitionner des milliers de logements vides. La France de 1993 connaît-elle une situation de «crise du logement» d'une ampleur comparable à celle de l'immédiat après guerre? Est-ce pour éviter de le reconnaître que les pouvoirs publics se refusent à enquêter systématiquement dans les rues, les foyers, les gares, les aéroports, les hôtels meublés, les immeubles anciens? Est-ce pour éviter de baisser leurs prix que les propriétaires préfèrent conserver vides leurs logements?

Notons que, par le bouche-à-oreille, Droit au logement dispose d'une liste de plus de 50 immeubles vides et habitables à Paris.

Brigitte Delmon

MAISON MATERNELLE

La fondation désenchantée

LA MAISON maternelle du 41 avenue René-Coty, fondée par Louise Koppe en 1908 pour accueillir les enfants de parents en détresse, a été bâtie sur un terrain communal, loué pour soixante ans. Ce premier bail, consenti par la Ville de Paris, a été, depuis, renouvelé par périodes de douze ans.

La maison a toujours été pleine d'enfants... jusqu'en septembre 1987, époque à laquelle, sans avertissement, la direction des Affaires sociales de la Ville de Paris (Dases) réduit le nombre de ses pensionnaires. Pour justifier ces dispositions, Mme Allaire, directrice de la Dases, argue qu'il n'y a plus assez de cas sociaux à Paris pour remplir la Maison.

Malgré les réticences de la fondation, le maire de Paris, se basant sur cette affirmation pour le moins étonnante, décide de changer l'orientation de l'établissement pour en faire une crèche... Un protocole d'accord est fina-

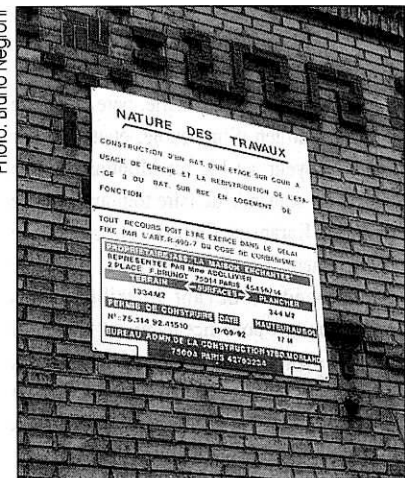


Photo: Bruno Négroni

lement conclu dans ce sens entre la Ville et la fondation Koppe. Par une lettre du 25 avril 1989, M. Chirac confirme le renouvellement du bail et assure l'équipe de direction de la fondation de son soutien.

Mais l'affaire ne s'arrête pas là... Le contrôle de ce projet intéresse la mairie du 14e, et l'idée de créer une autre association, appelée la Maison enchantée, germe dans l'esprit de Mme Abollièver-Raoult, adjointe au maire. M. Assouad demande alors que le bail anciennement dévolu à la fondation Koppe soit transféré au nom de cette nouvelle structure et que la gestion lui en soit attribuée. Pour seule contrepartie, il est proposé aux membres de la fondation un nombre de places minoritaire au conseil d'administration de la Maison enchantée.

Il ne restait plus à la fondation Koppe qu'à faire appel à la justice... Après un premier jugement défavorable, l'affaire devrait être tranchée en appel le mercredi 26 mai. En attendant, le permis de construire de la crèche a été délivré.